JANVIER/FEVRIER/MARS 2009 : N°166

Vivre à Quetigny
MAGAZINE

Projet Educatif Local
Un programme d'actions partagé
p. 13

Ce qui va changer à Quetigny p. 19

Education
La Ville marque son soutien p. 7 et 29

Bibliothèque Municipale

30 ans

Cap sur le numérique p. 34

SOMMAIRE

N° 166

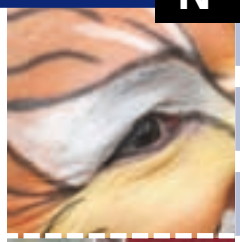

AU QUOTIDIEN

06 Questions-Réponses : Recensement de la population, évolution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, défense de l'enseignement public.

VILLE PRATIQUE

08 Château-Services : toutes les permanences des services et associations
09 Les infos pratiques : permanences des adjoints, accueil dans la citoyenneté française, pôle emploi, administration en ligne, conciliateur de justice, carte culture étudiants...

ACTUALITE

12 Le Projet Educatif Local est opérationnel
14 Des sacs trottoirs propres disponibles en Mairie
15 Déjà un an pour l'accueil de jour du pôle gérontologique
16 Un gymnase pour le collège en 2012
17 Plan de désherbage : une nouvelle action en faveur de l'environnement
18 PLH acte II : développer un habitat durable
22 Objets encombrants : nouveau système de collecte
23 Succès du repas des anciens

DOSSIER

19 Ce qui va changer en 2009 / 2010

DANS LES QUARTIERS

24 Les travaux près de chez vous

LES GENS

27 Conjuguer retraite et activité avec l'Iurrard

ASSOCIATIONS

26 Carnaval revient en mars
28 Prix de l'économie sociale et solidaire pour Pré Vert
29 Soutien aux associations complémentaires à l'enseignement public
32 Nathalie Bernigaud : championne de France de danse country
33 Jumelage : appel à souscription pour un projet agricole à Koulikoro

ARRÊT SUR IMAGE

30 Réception des sportifs : l'ASQ boxe française se distingue

CULTURE

34 La bibliothèque municipale fête ses 30 ans
36 Bœuf bourguignon : grande manifestation folklorique en mars
37 Les spectacles à Dijon

TRIBUNE LIBRE
Pour ce numéro, la majorité et l'opposition du conseil municipal n'ont pas manifesté le souhait de s'exprimer, n'ayant pas envoyé de textes à insérer.

"Vivre à Quetigny- Magazine"
Mairie de Quetigny - 21800 Quetigny
Tél: 03.80.48.28.30.
Mél : vivreaquetigny@ville-quetigny.com
Directeur de la Publication : Michel Bachelard.
Rédaction & Photos : Olivier Carisey , Nicolas Zucchiatti
Design graphique et pao : Leloublanp
Impression: Darantière-Quetigny
Distribution : ESAT «Le Mirande»
Dépôt Légal : 1er trimestre 2009.

La reproduction même partielle du magazine est strictement interdite.

éditorial

Pour une année **de justice et de solidarité**

Nous, élus de Quetigny, considérons que la République française est une société du destin partagé : elle doit offrir à chaque individu, quels que soient son origine, son sexe ou son histoire, une égalité de devenir et une juste place dans notre société.

C'est pourquoi, face à l'état d'urgence sociale qui frappe durement nos concitoyens, nous demandons que tous les services publics soient confortés ; car ils sont les garants de l'exercice effectif des droits et de la cohésion sociale !

C'est pourquoi, nous demandons également que l'Etat attribue les moyens nécessaires pour soutenir le système éducatif et la réussite éducative de tous (p. 7 et 29) ; l'école laïque et républicaine est le premier lieu de l'égalité des chances, préservons-là !

Par ailleurs, la Commission Balladur planche actuellement sur une réforme des collectivités territoriales. Tous les échelons sont concernés : communes, départements, régions, intercommunalités…
Dans ce cadre, nous attendons de l'Etat qu'il s'engage enfin dans une véritable concertation conduisant à des réformes qui permettront le financement équitable et durable de nos missions envers les Français.

« Face à l'état d'urgence sociale qui frappe durement nos concitoyens, nous demandons à l'Etat que tous les services publics soient confortés »

A Quetigny, le budget de la commune préparé dans un contexte économique difficile prend nécessairement en compte cette réalité.
Nos choix s'appuient sur une gestion responsable et transparente ainsi que sur le respect des engagements pour lesquels vous nous avez élus.
Ils s'adressent à tous les Quetignois et nous viendrons prochainement vous les présenter.

Pour conclure, j'aimerais m'adresser aux jeunes qui sont les premiers touchés par la crise. Nous avons le devoir d'être à vos côtés.
Si le point accueil de la Maison de l'Emploi et la Mission Locale vous conseillent en matière d'emploi, le Point Information Jeunesse – situé désormais dans les nouveaux locaux du service jeunesse municipal – vous accompagne également dans vos démarches de la vie quotidienne.
Ainsi, l'action concertée de l'ensemble des partenaires dans le cadre du projet éducatif local (p.12) doit permettre de renforcer notre engagement auprès des enfants et des jeunes à Quetigny.

Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne année 2009 !

D Bachelard

Maire de Quetigny
Conseiller Général

AU QUOTIDIEN ?!

Depuis 1990, le courrier des lecteurs est ouvert à tous dans le magazine municipal. Tous les habitants peuvent s'exprimer dans cette rubrique.
Ecrire à :
Vivre à Quetigny Magazine - Mairie de Quetigny - Place Théodore Monod
21 800 Quetigny, ou par e-mail : vivreaquetigny@ville-quetigny.com
Vous êtes nombreux à questionner les élus sur les aspects les plus divers de la vie locale. Nous reprenons donc ici les sujets les plus fréquemment évoqués lors des permanences des élus.

Recensement

9930 QUETIGNOIS AU 1ER JANVIER... 2006

L'INSEE a publié en janvier 2009 les chiffres officiels relatifs à la population légale de la commune tels qu'ils ressortent du dernier recensement au 1er janvier 2006. Quetigny compte donc 9930 habitants (population municipale et communautés), nouvelle référence se substituant au recensement général de la population de 1999 (9875 habitants).
A compter de 2009, la population légale sera actualisée tous les ans et de nouveaux chiffres prendront effet au 1er janvier 2010. Ces derniers sont particulièrement attendus par la Municipalité avec la prise en compte de la population actuelle notamment du quartier des Allées Cavalières et des programmes d'habitat du cœur de ville. Le chiffre des 10 000 habitants devrait être atteint en 2010 confortant ainsi la politique municipale face aux enjeux démographiques et du logement.
Attractive et dynamique, Quetigny est une des rares villes de l'agglomération qui continue de gagner de la population, confortant ainsi le principe fondateur d'une ville de 10 à 12 000 habitants. ■

TEOM

VERS UN TAUX UNIQUE A L'HORIZON 2014

Si la Communauté d'agglomération dijonnaise présente beaucoup d'avantages en terme de développement pour les communes membres, il arrive parfois que certaines de ses décisions pénalisent Quetigny au nom de l'intérêt général communautaire. Il en va ainsi de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) dont l'harmonisation sur 6 ans a été validée en décembre dernier par le Grand Dijon. En effet, face à l'incohérence du système de répartition du produit de la TEOM entre les communes et aux obligations réglementaires, le conseil de communauté a adopté la mise en place d'un taux unique de TEOM en 2014 sur l'ensemble de son territoire à l'issue d'une période d'harmonisation. L'échelle des taux actuels de 3,06 % (Marsannay-la-Côte) à 6,71% (Dijon) sera amenée à converger à 5,88 % pour les 22 communes. Conséquence directe pour Quetigny: une hausse sensible chaque année de cette taxe supportée par les habitants. Ainsi, le taux local sera réévalué de 4,03 à 4,34 % en 2009. Une situation dénoncée par les élus communautaires Quetignois qui se sont abstenus lors de ce vote.
" *Correspondant à une logique de mutualisation, de solidarité communautaire et permettant de nouvelles évolutions du système de collecte et de traitement, la décision de ce taux unique aurait cependant mérité une étude concertée plus approfondie en ces temps difficiles de pouvoir d'achat pour nos concitoyens* " estime le Maire Michel Bachelard. ■

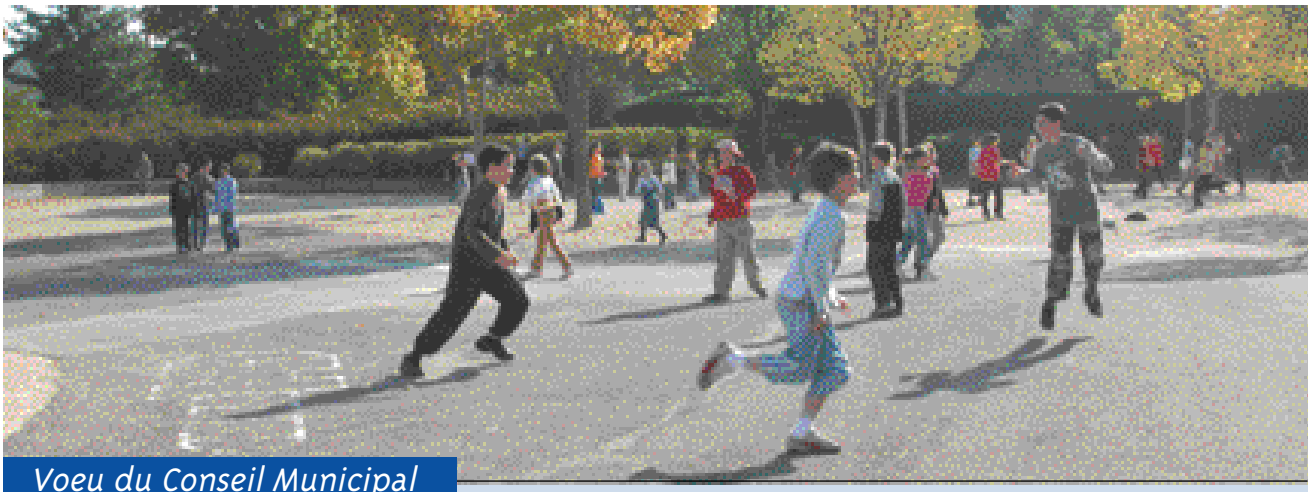

Voeu du Conseil Municipal

AGIR POUR LA DEFENSE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Face aux menaces qui pèsent sur l'école publique et la qualité de l'enseignement, le Conseil Municipal a adopté un vœu relatif à la défense de l'enseignement public le 16 décembre dernier.

" Une série de mesures initiées par l'Etat est venue depuis plusieurs mois modifier le fonctionnement de l'école.
La communauté éducative de la commune s'est émue de cette situation. De même, partout en France, des communes, des élus, des parents d'élèves et des enseignants ont souhaité interpeller les pouvoirs publics sur les points suivants :
- *le service minimum d'accueil qui organise, en cas de grève des enseignants, le transfert de la responsabilité d'accueillir les élèves durant le temps scolaire de l'Etat vers les communes qui n'ont pas plus de facilité à l'accueillir*
- *La suppression de 13 000 postes alors que 20 000 élèves supplémentaires sont attendus,*
- *la suppression de 3 000 postes d'enseignants spécialisés des RASED (réseau d'aide spécialisé des élèves en difficultés) au moment où l'on veut lutter contre l'échec scolaire,*
- *la remise en cause de l'école maternelle reconnue internationalement pour sa qualité,*
- *la diminution du temps d'enseignement de 72 heures par an,*
- *le projet de création des Etablissements Publics d'Enseignement Primaire qui va lourdement pénaliser le mode d'administration des écoles,*
- *le projet de disparition des IUFM du fait de la mastérisation de la formation.*

Ce sont les économies et les réductions budgétaires qui orientent ces réformes. De nombreuses décisions ont par ailleurs des impacts forts sur les communes qui se retrouvent dans l'obligation de mettre en œuvre des mesures irréalisables.
L'éducation est depuis toujours une priorité de l'action de notre Commune. Des moyens importants sont consacrés chaque année aux écoles, aux enfants qui les fréquentent et aux équipes pédagogiques qui les animent.
C'est pourquoi, nous ne pouvons plus laisser se détériorer la situation de l'enseignement public sans dire notre résolution à nous opposer à cette dégradation et à dénoncer les mesures qui l'organisent.
Il est donc proposé au Conseil Municipal de faire connaître sa réprobation au Ministre de l'Education Nationale, et de lui demander de revenir sur ces mesures. Enfin, le Conseil Municipal assure de son soutien les parents d'élèves et les enseignants " ■

Vous ne recevez pas Vivre à Quetigny

La Municipalité porte une attention toute particulière à la distribution du magazine municipal. Ce support d'information est en effet destiné à tous les habitants. Si vous le ne recevez pas, n'hésitez pas à le signaler rapidement auprès du service information de la Mairie
(✆ 03.80.48.28.30 ou par e-mail : vivreaquetigny@ville-quetigny.com).
A noter que l'apposition de l'autocollant "Stop Pub" sur votre boîte aux lettres ne vous empêche pas de recevoir "Vivre à Quetigny" .

CHATEAU SERVICES

22, avenue du Château

Le Guichet Unique de l'Est Dijonnais est une structure officielle décidée par l'Etat (contrat de ville) voulue et gérée par notre ville.

ACCUEIL du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Tél. 03.80.48.41.00. E-mail : guichet-unique@ville-quetigny.com

SERVICE SOCIAL MUNICIPAL

03.80.48.41.20

Les services sociaux de la Ville regroupent le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et le Service Social Municipal.

Accueil secrétariat:
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (fermé le mercredi après-midi et vendredi matin).

Permanence du CCAS:
Chaque mardi et jeudi de 9h30 à 11h30 (aides légales et facultatives suivant le quotient familial).

POINT RELAIS MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

03.80.48.41.10

Ce service municipal est ouvert à tous, demandeurs d'emploi, personnes à la recherche d'informations, de formations, employeurs en recherche de salariés…

Accueil secrétariat:
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h ,
le vendredi de 14h à 17h.
Permanences avec des conseillères du lundi au jeudi de 9h à 12, sur rendez-vous du lundi au vendredi de 14h à 17h.

PERMANENCES DES INSTITUTIONS

ACTI-LEC (illettrisme)
Chaque 4e jeudi du mois de 9h à 11h30 (sur rendez-vous).

POINT ACCUEIL HANDICAP (Handicapés de naissance)
Uniquement sur rendez-vous.

FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés)
Uniquement sur rendez-vous.

ADAVIP (Association Départementale d'Aide aux Victimes d'infractions Pénales)
Mardi de 10h à 11h30 avec ou sans rendez-vous.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie
Chaque mardi de 14h à 16h et mercredi de 14h à 16h30.
Sur rendez-vous en appelant le 36 46.

CIDFF 21 (droit des femmes et familles)
Lundi de 9h à 12h, vendredi de 13h30 à 16h. sur rendez-vous au 03 80 48 90 28

Solidarité femmes
2e jeudi du mois de 9h à 11h30 (sur rendez-vous).

Conciliateur de justice/Cité judiciaire
Sur rendez-vous lundi, jeudi de 14h30 à 17h.

Ecrivain public
Uniquement sur rendez-vous.

EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise)
Sur rendez-vous.

CLIC Mutualiste (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)
1e mardi du mois de 14h à 16h30 avec ou sans rendez-vous.

MISSION LOCALE DE CÔTE-D'OR
Accueil des jeunes de 16 à 25 ans du lundi au vendredi avec rendez-vous.

LES SERVICES DU CONSEIL GÉNÉRAL
03.80.46.88.77

Accueil Solidarité Familles de l'Est Dijonnais
Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Permanence des assistantes sociales
Chaque jeudi de 9h à 12h.

Protection Maternelle Infantile
Chaque mardi de 14h à 17h sur rendez-vous.

ANTENNE DE GESTION DE LA CAF
Accueil guichet du lundi au vendredi de 13h à 17h.

Accueil téléphonique pour tous les allocataires de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

✆ 0 820 25 21 10

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE...

Rémi Détang
1e Adjoint chargé de la politique financière, du budget, de la sécurité et de la circulation.

Jacqueline Cortet
2e Adjointe chargée du développement durable et du patrimoine.

Kheira Bouziane
3e Adjointe chargée de la solidarité.

Jean-Marie Vallet
4e Adjoint chargé de l'action culturelle.

Pascale Boulez
5e Adjointe chargée de l'enfance et de la jeunesse.

Mireille Gauthier
6e Adjointe chargée de l'éducation.

Moulay Jellal
7e Adjoint chargé de la vie associative et du jumelage

Mario Luchin
8e Adjoint chargé des sports

Les habitants ont la possibilité de rencontrer un adjoint au Maire de permanence **chaque samedi à la Mairie de 10h30 à 12h**.
Si vous avez un problème particulier, si vous souhaitez évoquer certains sujets, vous avez la possibilité de dialoguer avec un élu sans rendez-vous.
Si vous désirez une réponse précise à une question technique, il est souhaitable d'écrire préalablement afin d'expliquer exactement la question ou le problème que vous soulevez.

Mairie de Quetigny
Permanence des Adjoints
Place Théodore Monod
21800 Quetigny.

MEDECINS DE GARDE

Pour contacter un médecin de garde, appeler votre médecin qui vous orientera vers le service de garde en soirée et pour le week-end.

N'OUBLIEZ PAS :
LE MEDECIN DE PREMIER SECOURS EST VOTRE MEDECIN GENERALISTE OU UN GENERALISTE DE GARDE. LE 15 EST RÉSERVÉ AUX URGENCES VITALES.

DE NOUVEAUX FRANÇAIS ACCUEILLIS PAR LA MUNICIPALITE

Le 13 décembre dernier, la Municipalité a célébré solennellement l'entrée dans la citoyenneté française d'une vingtaine de personnes ayant reçu leur dossier de naturalisation ou étant né en France de parents étrangers. Entouré d'élus de Quetigny, le Maire Michel Bachelard a souligné quelques valeurs essentielles marquant ce passage à la citoyenneté française et européenne. " *Etre français, c'est une volonté de vivre ensemble, de préserver la cohésion sociale, notamment entre les générations mais c'est aussi la nécessité de lutter sans cesse contre toutes les discriminations. Car la République se construit jour après jour. Chacun d'entre vous représente une richesse pour notre pays mais aussi pour notre ville* ". Ce désir d'avenir partagé s'est concrétisé avec une certaine émotion par la remise de leur dossier d'accueil dans la citoyenneté.

Pôle Emploi

UN SITE INTERNET UNIQUE

Depuis le 5 janvier, les demandeurs d'emploi et les entreprises disposent d'un site internet unique : http://www.pole-emploi.fr pour accéder à l'ensemble des services à distance du pôle emploi (consultation et dépôt des offres et CV, actualisation de la situation du demandeur...). Nouvel opérateur du service public de l'emploi, issu de la fusion de l'ANPE et du réseau Assédic, il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, d'assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, d'aider les entreprises dans leurs recrutements et de recouvrer les cotisations au titre de l'assurance chômage.

Administration en ligne

UN E-MEDIATEUR ACCESSIBLE 24H/24

Contestation de contraventions, demande de délai pour le paiement des impôts... Pour répondre à ces questions, le Médiateur de la République met à la disposition de tous, " e-mediateur ", un nouveau service accessible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 afin d'offrir à chacun un égal accès au droit. Accessible via " Windows Live Messenger " ou " Google Talk ", " e-mediateur " permet à l'internaute de trouver de manière intuitive les réponses à ses questions, sans se déplacer, ni parcourir l'ensemble du site "www.mediateur-republique.fr ".
Cet agent virtuel offre ainsi un premier niveau d'information sur vos droits et propose quelques solutions : prise de contact avec un délégué, envoi de publications ou téléchargement de brochures

Bon usage des antibiotiques

UN DVD POUR LES NOUNOUS

Depuis 2002, l'assurance Maladie agit pour faire baisser la consommation inappropriée d'antibiotiques. Pour renforcer son action auprès des enfants, elle sensibilise aujourd'hui les assistantes maternelles avec un dispositif unique : un DVD pédagogique qui rappelle les bonnes pratiques pour faire face aux infections courantes des jeunes enfants, sans avoir le réflexe antibiotique. Rappelons que l'antibiotique est inutile quand l'infection est virale (grippe, gastro-entérite, rhinopharyngite, bronchiolite, bronchite), utile quand elle est bactérienne. 150 000 DVD sont diffusés par les CPAM auprès des centres de Protection Maternelles et Infantiles (PMI) et des Relais Assistantes Maternelles (RAM).

Conciliateur de justice

UNE INSTANCE EFFICACE POUR REGLER LES LITIGES

Problème de mitoyenneté, de voisinage ou de famille, conflits entre copropriétaire et locataire, entre consommateur et professionnel, désaccord entre fournisseur et client… autant de conflits qui peuvent être soumis gratuitement au conciliateur de justice sans avoir recours au tribunal. Nommé par le premier président de la cour d'appel, le conciliateur a pour mission de faciliter et de constater le règlement à l'amiable des conflits entre personnes. Assurant une permanence à Château Services notamment pour le Canton Dijon II, l'association a traité avec efficacité 85 dossiers en 2008 qui ont nécessité 280 entretiens et interventions. En effet, 59 % des affaires ont été réglées concernant essentiellement des litiges contractuels.

Pour tout renseignement : Château Services 22, avenue du Château Quetigny au 03.8048.41.00. Permanence sur rendez-vous chaque lundi et jeudi de 14h30 à 17h.

Alzheimer

DES SIGNES PRECURSEURS POUR UN DIAGNOSTIC PRECOCE

Près d'un million de malades et autant de familles souffrent de la maladie d'Alzheimer. Une maladie neuro-dégénérative qui entraîne la perte de capacités et d'autonomie. Alzheimer serait identifiable chez les patients 6 à 12 ans avant que la maladie soit diagnostiquée, révèle une étude française qui a portée, durant 14 ans, sur un groupe de 3750 personnes de 65 ans et plus. Cette observation a permis aux chercheurs d'identifier des signes précurseurs avant que la maladie ne se déclare : des sentiments dépressifs ou des troubles de la mémoire puis des difficultés à effectuer certaines tâches complexes, se déplacer dans les transports, gérer son argent, suivre son traitement médicamenteux. Ils ouvrent la voie à un diagnostic plus précoce de la maladie permettant de mettre en œuvre des traitements en amont des premiers signes avancés de démence.

Par ailleurs, un seul numéro a été mis en place pour joindre toutes les associations du réseau France Alzheimer : le **0 811 112 112** pour des conseils, des renseignements, un soutien ou une écoute.
Pour tout renseignement : www.francealzheimer.org

Carteculture étudiants

ACCES A LA CULTURE A PETITS PRIX

Fort du succès rencontré lors des 4 saisons précédentes, le Grand Dijon renouvelle ce dispositif permettant l'accès à la culture à prix modiques dans la majorité des lieux de spectacles de l'agglomération dijonnaise. La " Carteculture " étudiants s'adresse à tout étudiant inscrit pour l'année 2008/2009 dans un établissement d'enseignement supérieur post-baccalauréat de l'agglomération dijonnaise. Son prix et son principe de fonctionnement, très attractif, a été simplifié à l'extrême : 5€ pour devenir possesseur de la carte, ce qui ouvre droit à un tarif unique de 5,5€ par spectacle et de 3,€ pour le cinéma Art et Essai. La " Carteculture " étudiants 08/09 est valable jusqu'au 31 août 2009 et annule la précédente inscription.
Point de vente : Grand Dijon, Ville de Dijon (hôtel de ville, point info du passage du Roi et Mairie Annexe Mansart), Campus Universitaire, Fnac.

Consultez l'actualité culturelle de l'agglomération sur www.carteculture.fr.

HORAIRES DECHETTERIE

Bld de la Croix Saint-Martin
✆ 03.80.71.03.13

Horaire d'hiver
du 1er novembre au 30 avril
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h.

La déchetterie est ouverte 7 jours sur 7. Elle est réservée aux particuliers. **Son accès est gratuit**. Un agent vous accueille, contrôle les apports et vous oriente sur les sites.
Outre les apports réguliers de papiers/cartons, vieux mobilier ou électroménager, métaux ferreux, etc., les déchets ne pouvant être collectés par les moyens traditionnels ou faisant courir un risque à l'environnement sont accueillis en déchetterie.
Il s'agit :
- des déchets ménagers spéciaux tels que pots de peinture, solvants, diluants, néons, batteries, qui sont dirigés vers les unités de traitement spécialisées,
- les huiles de vidange, les huiles de friture, les déchets d'espaces verts familiaux qui sont transformés en compost.
- les appareils ménagers (réfrigérateur, lave-linge…) qui sont reconditionnés par une entreprise d'insertion à destination des ménages modestes.

Nouveau : la récupération et la valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques, les gravats du bricolage domestique y compris les déchets de plâtre.

HOTEL DE VILLE
Place Théodore Monod
21800 Quetigny
Accueil du lundi au vendredi de 11h à 12h et de 13h à 17h30, le samedi de 9h à 12h.
✆ **03.80.48.28.30**
Fax : 03.80.48.28.31
Couriel : mairie@ville-quetigny.com

Point Relais Maison de l'Emploi et de la Formation
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (fermé le vendredi matin).
✆ **03.80.48.41.10**

Bibliothèque Municipale
Fermée le lundi. Mardi de 16h à 19h, mercredi de 10h à 12h et 14h30 à 18h30, jeudi et vendredi de 16h à 18h30, samedi de 9h30 à12h et de 13h30 à 16h30. Modifications d'horaires pendant les vacances scolaires.
✆ **03.80.46.29.29**

Château Services
Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
✆ **03.80.48.41.00**

Crèche-Halte Garderie
Crèche : tous les jours de 7h30 à 18h30. Halte- garderie : tous les jours de 8h30 à 12h10 et de 13h45 à 17h55 (fermée le lundi matin).
✆ **03.80.46.24.47**

Police Municipale :
Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30. Le samedi de 9h à 12h. (Fermée le lundi après-midi).
✆ **03.80.48.28.40**

Service Jeunesse Municipal
3, rue de l'Espace à Quetigny
Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 16h à 19h.
✆ **03.80.48.29.96**

Relais Parents Assistantes Maternelles
Permanences le mardi de 13h à 16h, les lundi, mercredi, jeudi, vendredi sur rendez-vous (excepté lundi et mercredi matin).
✆ **03.80.46.70.76**

Centre de Loisirs des Cèdres Restaurants scolaires
Accueil secrétariat les lundi , mardi et vendredi de 9h à 11h et de 15h à 17h30, le mercredi de 9h à 11h et de 16h30 à 18h et le jeudi de 15h à 17h30 (fermé le jeudi matin).
✆ **03.80.46.24.52**

Service Culturel municipal
Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.
✆ **03.80.48.90.20**

Service Social
Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (fermé le mercredi après-midi et le vendredi matin).
✆ **03.80.48.41.20**

Service Sports-Vie associative
Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 11h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.
✆ **03.80.48.28.50**

Services Techniques
Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.
✆ **03.80.48.28.60**

URGENCES
SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17

Gendarmerie de Quetigny :
1, Allée des Jardins, bureaux ouverts du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h.
✆ **03.80.46.33.36**
(permanence tél. 24H/24)

Projet Educatif Local :

Un engagement renouvelé *en direction des enfants et des jeunes*

Fruit d'une réflexion approfondie, initiée par la Ville et ses partenaires (1), le Projet Educatif Local (PEL) est aujourd'hui opérationnel et vise à accompagner les jeunes tout au long de leur parcours. Il répond à une politique volontaire en matière d'éducation centrée sur la mise en cohérence des dispositifs et offres d'accueil existants.

A Quetigny, la prise de conscience de l'importance de l'Education n'est pas nouvelle. Cette volonté politique de la Ville s'inscrit au premier rang des préoccupations et des efforts budgétaires de la Municipalité (2). Pour l'ensemble des acteurs éducatifs, elle constitue la base de l'intégration sociale des enfants et des jeunes et joue un rôle déterminant au regard de la cohésion sociale. Investissant depuis de nombreuses années le champ de l'éducation, la Ville s'engage dans les dispositifs institutionnels (3) qu'elle expérimente, avec ses partenaires associatifs, sur le terrain local.

Etat des lieux et diagnostic.

Pour obtenir une vision claire et objective de l'offre éducative à Quetigny, un état des lieux et diagnostic ont été réalisés par un organisme indépendant. " *Les résultats de cette analyse ont fait apparaître une richesse de l'offre de loisirs mais aussi un manque de cohérence entre les diverses structures d'accueil et les activités proposées. Fort de ce constat, la Ville a pris des initiatives en élaborant un projet enfance jeunesse ambitieux définissant le périmètre et les contenus de son intervention et prenant en compte les différents temps de vie de l'enfant entre la famille, l'école et le temps libre* " estime Pascale Boulez, Adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse.

4 axes prioritaires.

L'enjeu du PEL est de construire un engagement commun fondé sur :

- des valeurs partagées (égalité, solidarité, laïcité),
- une véritable exigence éducative intégrant tous les aspects du développement de l'enfant et du jeune.
- 4 objectifs prioritaires: apprentissage de la citoyenneté, égalité des chances et accès de tous à toute forme de loisirs, développement des relations enfants/parents/adultes et partenariat renforcé entre les structures jeunesse afin d'améliorer la cohérence et la qualité de l'offre.

Aujourd'hui, l'ensemble des acteurs travaille à la déclinaison concrète de ces objectifs :

- création d'un service jeunesse municipal. Lieu d'accueil, d'information, de rencontres, il se veut aussi un lieu de convergence, d'animation, de mise en oeuvre de projets émanant des services municipaux ou des partenaires locaux. Il assure également l'animation, la coordination, le pilotage de la mise en œuvre globale du PEL,
- ouverture du Point Information Jeunesse (PIJ),
- réunions régulières entre les directeurs des structures associatives et municipales pour conduire, évaluer, mettre en perspective des projets communs,
- partenariats avec le collège dans le cadre de l'accompagnement éducatif,
- nouvelles modalités d'accueil : ouverture du centre social et culturel Léo Lagrange et PIJ les samedis matins, accueil à la journée du centre de loisirs l'été.

Le PEL, nouvel outil de référence pour tous les acteurs.

Parce que l'éducation est l'affaire de tous, l'originalité de la démarche réside dans le fait que la Ville a souhaité qu'une large concertation s'instaure avec l'ensemble des structures agissant dans le domaine de l'éducation afin d'assurer une cohésion et une harmonisation de l'ensemble des actions. Véritable outil de référence et de transversalité, le

PEL a permis de créer un partenariat actif dans le cadre d'une adhésion contractualisée. Pour Pascale Boulez : " *nous souhaitons que chaque enfant puisse bénéficier d'un accueil de qualité durant son temps libre en complémentarité avec sa vie familiale et scolaire. Cette volonté suppose une stratégie et un engagement collectifs rassemblant l'ensemble des acteurs éducatifs de la ville. Pour tous, la démarche de projet en commun est devenue une évidence* ".

Un dispositif de pilotage en continu.

Fer de lance de cette nouvelle collaboration entre acteurs jeunesse, un groupe de pilotage a été créé en 2006. Sous la présidence du Maire, il est chargé d'impulser la mise en vie du projet, de coordonner les différents dispositifs, programmes et dynamiques éducatives de la commune, d'évaluer l'évolution du projet. Sont membres de ce groupe l'ensemble des partenaires éducatifs locaux et les institutions en charge de l'enfance et de la jeunesse.

Entretenir la vitalité du PEL.

" *Si des actions significatives ont déjà été engagées, si d'ores-et-déjà d'autres pistes sont envisagées (accompagnement des jeunes dans leurs initiatives, formations communes proposées aux différents partenaires éducatifs, développement d'une plus grande cohérence des modalités d'accueil…), nous poursuivons collectivement notre réflexion et notre travail. Ceci afin de permettre aux enfants et jeunes de Quetigny de vivre leur temps libre comme un temps de qualité, source d'initiative, de créativité, de loisirs, de dialogue* " conclut Pascale Boulez. ■

(1) – Services municipaux, CSC Léo Lagrange, ORE, ASQ, école asso ciative de musique, ARJAD, Education Nationale, point relais maison de l'emploi et de la formation, service de prévention Acodège, Maison familiale Rurale, Confédération Syndicale des Familles…
(2) - avec la vie associative, la Ville consacre 22 % de son budget à la jeunesse.
(3) - contrat éducatif local, contrat local d'accompagnement scolaire, programme de réussite éducative…

Le PEL vu par les partenaires

Jean-Michel Pierret

Président du CSC Léo Lagrange

Photo X

"Depuis qu'il existe le Centre Social et Culturel consacre une grande part de son activité au bénéfice des enfants et des jeunes. Aussi, la mise en oeuvre d'un P.E.L. - à laquelle il participe depuis son origine - lui apparaît-elle comme une démarche particulièrement importante.
A nos yeux, trois points sont essentiels :
- *il s'agit bien d'un projet éducatif et pas seulement d'une simple proposition de loisirs. Ce P.E.L. est fondé sur les valeurs de l'éducation populaire et citoyenne et ne doit pas favoriser une attitude de consommateur. Au contraire, il doit amener parents, enfants, jeunes, à être acteurs, constructeurs de leurs activités,*
- *il est également important que ce P.E.L. s'appuie sur la richesse et la diversité de l'offre actuelle des différents opérateurs. Cela permet ensuite de rechercher les complémentarités, d'identifier ce qui peut manquer puis de le mettre en place,*
- *enfin, créer une véritable dynamique au profit des enfants et des jeunes implique de donner la priorité à la mise en synergie de toutes les actions, c'est-à-dire de faire en sorte que chacune d'entre elles renforce les autres et participe à la réussite du projet global ".*

Jean-Luc Estavoyer

Principal du Collège Jean Rostand

"Le projet éducatif local est pour le collège un formidable amplificateur des actions conduites par l'Etablissement. Le travail partenarial global donne tout son sens et son efficacité aux propositions faites par le collège telles que l'école ouverte ou l'accompagnement éducatif entre autre.
Alors vive le PEL!
Action !".

Rencontres & dialogue

La municipalité informe, dialogue avec les associations, les habitants, les responsables d'entreprises… Engagement du programme municipal, cette concertation est nécessaire pour faire vivre la citoyenneté, en toute transparence.

Lundi 10 novembre : rencontre avec l'association Classe Découverte pour la présentation et l'organisation du nouveau séjour pour les CM1.

Mercredi 12 novembre : rencontre avec l'Inspection Académique pour évoquer l'actualité des écoles et de divers dispositifs (classe découverte, générations médiateurs, carte scolaire…).

Vendredi 14 novembre : rencontre avec le Collège Jean Rostand autour d'un projet culturel.

Jeudi 27 novembre : comité consultatif " animation " avec les partenaires associatifs avec notamment une réflexion autour de la charte Ville – associations.

Vendredi 28 novembre : rencontre avec les anciens lors du traditionnel repas des personnes âgées.

Vendredi 5 décembre : rencontre avec le monde sportif local à l'occasion de la réception des sportifs.

Mardi 9 décembre : bilan de l'opération " Vivre Ensemble 2008 " avec les associations, habitants et institutions partenaires.

Mercredi 10 décembre : rencontre avec l'association Quetigny-Environnement pour évoquer des questions sur le cadre de vie local.
. Comité de pilotage sur l'élaboration de la charte d'entretien des espaces communaux dans le Grand Dijon.

Samedi 13 décembre : cérémonie d'accueil dans la citoyenneté pour une vingtaine de familles Quetignoises ayant reçu leur dossier de naturalisation.

Lundi 12 janvier : rencontre avec le bailleur social SCIC Habitat Bourgogne Champagne pour évoquer les programmes de construction en cours.

Mardi 13 janvier : cérémonie des vœux de la Municipalité avec les grandes orientations 2009 annoncées aux partenaires institutionnels, économiques, associatifs…

A toutes ces réunions, s'ajoutent les rencontres traditionnelles avec les associations lors de chaque assemblée générale ou événement festif auxquels répond la Municipalité.

Nouveaux habitants

QUETIGNY VOUS ACCUEILLE

Vous venez d'arriver à Quetigny ! La mairie vous accueille en mettant à votre disposition une mallette d'informations pratiques pour tout savoir sur votre commune. A retirer gratuitement à la Mairie.
A noter que ces mallettes sont en carton recyclable, participant ainsi à la protection de l'environnement et à la réduction des déchets.

Service Etat-Civil ouvert du lundi au vendredi de 11h à 12h et de 13h à 17h 30, le samedi de 9h à 12h - ✆03.80.48.28.30. ■

Déjections canines

UNE VILLE PROPRE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Adopter des gestes simples peut contribuer à améliorer le cadre de vie de tous. Afin de sensibiliser les propriétaires de chiens à un comportement civique et respectueux de l'environnement, la Ville conduit beaucoup d'actions pour le ramassage des déjections canines. Ainsi, respectueuse de l'environnement, elle met à leur disposition gratuitement des sacs " trottoirs propres " biodégradables à la Mairie. Par ailleurs, des distributeurs de sacs sont implantés au Parc du Grand Chaignet, Place Centrale Roger Rémond et dans le quartier des Allées Cavalières (à l'angle de la rue Jean Zay et de l'allée Copernic). Leur utilisation est simple : il suffit de se munir d'un sac, de ramasser les déjections et de jeter le tout dans une corbeille à papier. Chaque propriétaire doit être conscient que les déjections canines sont à l'origine de nombreuses nuisances en terme d'hygiène publique, d'environnement. De plus, leur ramassage représente un coût non négligeable pour la commune.
Vous pouvez retirer les sacs " trottoirs propres " gratuitement à la Mairie (03.80.48.28.30) tous les jours de 11h à 12h et de 13h à 17h30, le samedi de 9h à 12h. ■

Accueil de jour

Répondre aux défis *de la grande dépendance*

Opérationnel depuis un an, l'accueil de jour offre au sein du pôle gérontologique un accompagnement spécifique aux personnes dépendantes. En favorisant des activités et services adaptés à leurs besoins, la Municipalité réaffirme son engagement pour permettre aux aînés de bien vieillir à Quetigny.

Mis en service en novembre 2007, l'accueil de jour de la résidence mutualiste Le Cromois a été inauguré le 3 décembre dernier en présence de nombreux élus et familles. Pour le Maire Michel Bachelard et Michel Martin, Président de la Mutualité Française Côte-d'Or Yonne : " *en réunissant un ensemble cohérent de services, cet équipement cantonal est la concrétisation d'un solide partenariat entre la Ville et la Mutualité offrant un parcours gérontologique exceptionnel à proximité des lieux de vie. Répondre aux enjeux du vieillissement dans notre société nécessite aujourd'hui beaucoup de moyens* ".

Une structure adaptée

D'une capacité de 10 places, l'accueil de jour propose un accompagnement à des personnes de plus de 60 ans atteintes de la maladie d'Alzheimer ou pathologies apparentées. Assurant une prise en charge d'une à plusieurs journées par semaine, cette structure apparaît aujourd'hui comme la plus adaptée à la volonté de maintien à domicile. Elle répond à un double objectif : permettre à ces personnes âgées de préserver leur autonomie grâce à des activités de stimulation et soutenir leurs familles en leur donnant la possibilité de temps de répit.

Un appui pour les malades…

Ainsi, organisées autour d'espaces de vie adaptés et encadrées par une équipe pluridisciplinaire et compétente, des activités stimulantes sont proposées : jeux de société, cuisine, ateliers mémoire, gymnastique douce… Autant d'ateliers permettant de maintenir les acquis des personnes atteintes de cette maladie et de retarder l'évolution de la dépendance.

… et pour les aidants

une réponse adaptée aux familles qui peuvent ainsi bénéficier d'un répit indispensable pour soulager leur charge. Une situation souvent difficile à vivre et éprouvante pour les aidants comme en témoigne Solange, 77 ans, dont le mari, souffrant de pertes de mémoire, fréquente la structure deux fois par semaine depuis un an. " *Avec sa maladie, je ne pouvais plus m'absenter et le laisser sans surveillance. Sur les conseils de son neurologue, il a intégré cette structure d'accueil avec un effet bénéfique pour son autonomie au contact des autres. Aujourd'hui, il peut rester seul sur de courtes périodes améliorant sensiblement notre quotidien*" souligne t-elle. Même constat chez Gérard qui accompagne trois fois par semaine sa mère âgée de 87 ans : " *Vivant seule à domicile, nous nous sommes inquiétés de son état d'esprit morose. Les activités de l'accueil de jour l'ont rapidement sorti de son ennui avec une nette amélioration tant au niveau du moral que du dynamisme. Même si cela stagne un peu aujourd'hui, cette structure permet de soulager les familles* ". Une vision partagée par le Maire et le Président de la Mutualité qui plaident pour un véritable statut des aidants leur permettant d'assumer jour après jour leur rôle aux côtés de leurs proches, malades ou handicapées, tout en préservant leur qualité de vie. ■

Pour tout renseignement :
Résidence mutualiste
Le Cromois, 2, avenue du Parc
à Quetigny
au 03.80.71.85.00.
E-mail : le-cromois@mfcoy.fr

Equipement

UN GYMNASE POUR LE COLLÈGE EN 2012

Dans le cadre de son programme pluriannuel d'investissement 2009-2012, le Conseil Général a approuvé en décembre dernier la construction d'un gymnase au collège Jean Rostand. Estimé à 4,1 M d'€, ce futur pôle d'éducation physique et sportive comprend la réalisation d'un gymnase (44 x 24 m) ainsi qu'une salle multisport (20 x 20 m) dotés de locaux à matériels, d'un bureau des professeurs, de sanitaires et vestiaires avec douches sur une surface totale de 420 m² au sein du collège.

Un dossier soutenu par la Municipalité

Très attendu par les collégiens, ce gymnase deviendra une réalité à la rentrée 2012. En effet, 2009 et 2010 seront consacrées au concours de maîtrise d'œuvre et études de conception avant de laisser place aux travaux de construction les deux années suivantes. Pour le Maire de Quetigny et Conseiller Général Michel Bachelard qui a soutenu ce dossier : " *Considéré comme l'un des plus importants du département en terme d'effectifs, le collège Jean Rostand devait se doter d'un tel équipement pour permettre aux élèves une pratique physique et sportive dans de bonnes conditions. Il faut rappeler que l'augmentation significative du nombre de collégiens ces dernières années engendrait quelques difficultés d'organisation dans les structures municipales. Il reste qu'une convention devra être passée avec le Département pour définir les conditions d'utilisation de l'équipement en dehors des horaires scolaires* ". A suivre. ■

Chaufferie urbaine bio masse

LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ

Perspective : J. Charles, Architecte

Dans le cadre de la nouvelle convention de concession et de distribution de chaleur (Voir VAQ N°162), la Ville et son délégataire, la société Dalkia, poursuivent l'évolution du fonctionnement du chauffage urbain. Après la rénovation lourde des moteurs de cogénération (démontage de l'installation et remplacement du matériel) réalisée cet été, la construction d'une chaufferie bio masse est engagée depuis quelques semaines. D'une puissance de 2000 KW, ce futur équipement fonctionnant au bois, principalement issu du Morvan, assurera environ 30 % de la production de chaleur en substitution à l'utilisation des énergies fossiles (gaz). Outre une baisse attendue du coût du chauffage sur la facture des abonnés, l'utilisation de cette énergie renouvelable diminuera de 3000 tonnes par an le rejet des émissions de CO2 dans l'atmosphère. Estimé à 1 680 800 € TTC, cette opération bénéficie à hauteur de 60 % du soutien financier de l'ADEME, de la Région Bourgogne et du Conseil Général. La mise en service de ce nouvel outil en faveur du développement durable, défendue par la Ville, est attendue pour le printemps 2009. ■

Télégrammes

> OUVERTURE DECATHLON

Situé à proximité de la rue Champeau et du boulevard de l'Université, le nouveau magasin Décathlon sera inauguré le 9 février 2009 en présence de nombreux élus de l'agglomération. D'une superficie de près de 6000 m², cette enseigne d'articles de sport entend, avec ce site unique d'activités, améliorer son attractivité, sa capacité d'accueil et contribuer à l'essor économique de l'agglomération avec la création de 39 postes supplémentaires.

> ANCIENNE GENDARMERIE

Depuis décembre dernier, le réaménagement complet de l'ancienne gendarmerie est engagé par la Mutualité Française Côte d'Or Yonne. Cette lourde réhabilitation prépare la future installation d'une palette de services à la personne du groupe mutualiste : centre de formation Formut, services de maintien à domicile et accompagnement social des personnes en situation de handicap. A noter qu'une vingtaine de salariés pourrait investir la structure mutualiste.

> A31

Le chantier d'élargissement de l'autoroute A31 Beaune Langres avance rapidement. Près de 150 km à trois voies ont été ouverts fin 2008 permettant aux automobilistes de bénéficier de la mise en service d'une 3e voie sur 75 % de la zone à élargir. Engagés pour améliorer la fluidité, la sécurité et le confort des automobilistes s 'achèveront en 2009.

Plan de désherbage

Quetigny agit *pour son environnement*

En décidant d'adhérer, en décembre dernier, à la charte d'entretien des espaces communaux proposée par le Grand Dijon (1), la Ville conduit une nouvelle action s'inscrivant dans sa politique de développement durable. Elle devra faire évoluer ses pratiques et celles des habitants vers un désherbage " doux ".

Photo : X

Les pesticides ne sont pas sans risque pour notre santé et notre environnement. Les derniers bilans nationaux de la contamination des eaux par les pesticides indiquent que 96 % des eaux superficielles et 61 % des eaux souterraines sont polluées. Au niveau local, la Direction Régionale de l'Environnement a mis en évidence un impact important des usages de désherbants des applicateurs (2) de l'agglomération dijonnaise.

Préserver l'environnement en évitant le désherbage chimique.

La prise en compte par la Ville de ces facteurs environnementaux constitue un atout pour la population. Associée au Grand Dijon et à l'association Fredon Bourgogne, elle s'engage à réaliser une démarche de réduction progressive de l'usage de produits phytosanitaires (3) pour entretenir ses espaces publics et voiries. Il s'agit notamment de limiter la contamination du milieu par les pesticides et d'assurer la protection de la santé des utilisateurs.

Un programme en 4 phases.

L'application de cette charte prévoit 4 étapes successives entre études, mise en œuvre progressive et évolution vers le " zéro produits phytosanitaires ". Pour Jacqueline Cortet, Adjointe chargée du développement durable et du patrimoine : " *après avoir réalisé un diagnostic des pratiques d'entretien et une formation de ses agents municipaux, la Ville engagera au printemps une expérimentation sur 3 zones: Place Centrale Roger Rémond, mail du boulevard de la Motte et rue Pasteur afin de tester des types de désherbage alternatif : désherbeur mécanique, développement des plantes couvre sols, paillage… Au-delà du volontarisme affiché, la Ville devra faire évoluer l'entretien et l'aménagement des espaces sablés de façon durable en fonction des moyens dont elle dispose. A ce titre, il est regrettable que, à l'heure du Grenelle de l'environnement, seules des aides pour l'achat de matériel pourront être obtenues*".

Impliquer les habitants.

En s'engageant à développer les comportements citoyens, la Ville souhaite associer à cette action les habitants. Chacun, à son niveau, doit améliorer ses pratiques de désherbage en limitant l'emploi de désherbants dans les jardins. C'est en responsabilisant tous les applicateurs de pesticides que tous ensemble nous préservons la qualité de l'eau distribuée, des cours d'eau, de l'air et du sol. ■

(1) – La signature de la charte d'entretien des espaces publics de l'agglomération dijonnaise est prévue en mars prochain.
(2) – Communes, Conseil Général, SNCF, espaces sportifs privés, jardiniers amateurs….
(3) – désherbants, pesticides, insecticides…

Carte de transports scolaires

LA GRATUITÉ SOUMISE À LA RÉGLEMENTATION

Près de 7000 élèves de l'agglomération dijonnaise bénéficient d'une carte de transport scolaire leur permettant de circuler gratuitement en bus dans la limite d'un aller et retour quotidien sur les trajets domicile – établissement. Les critères d'attribution sont stricts : habiter dans l'agglomération dijonnaise, fréquenter un établissement (collège, lycée…) communautaire, relever de l'enseignement secondaire, non spécialisé, être demi-pensionnaire ou externe et résider à plus de 2 km de l'établissement fréquenté. Cette dernière condition fait débat au sein du quartier des Allées Cavalières qui est desservi par 3 arrêts de bus de la ligne 34. En effet, 2 de ces arrêts se situent en dessous de la distance ouvrant droit à l'attribution de la carte de transport scolaire. Bon nombre d'élèves du quartier ne peuvent donc prétendre à la gratuité du transport.

Pour tout renseignement: Communauté de l'agglomération dijonnaise – 40 avenue du Drapeau - 21075 Dijon Cedex – 03.80.50.35.35. Courriel : contact@grand-dijon.fr

Le chiffre…

284,09

C'est en millions d'euros , le budget primitif du Grand Dijon. En matière d'investissement, la communauté d'agglomération consacre un effort budgétaire soutenu de 89,3 Md'€ pour des opérations majeures : construction de logements, tramway, piscine olympique, LGV et LINO.

Tramway

« CRÉER ENSEMBLE LA CITÉ DURABLE DE DEMAIN »

Deux lignes de tramway sur fer traverseront l'agglomération dijonnaise dont Quetigny d'ici à 2013. Cet important projet nécessite l'engagement actuel d'études préalables approfondies (1) ainsi qu'une large concertation pendant les phases de conception et de réalisation de ce réseau de transport plus performant et plus écologique.

Ainsi, en amont de l'enquête publique qui recueillera l'avis du public en juin prochain, le Grand Dijon a lancé les ateliers du Tram, véritables espaces d'information et d'accompagnement du projet. Ces ateliers thématiques destinés aux élus, responsables de structures et d'associations d'intérêt général se déclinent autour de trois champs d'intervention : mobilité et circulation urbaine, développement durable et développement économique. Informer régulièrement de l'avancement des études, des réflexions menées par le Grand Dijon, enrichir le projet en prenant en compte, dans la mesure du possible, les avis, remarques et suggestions, tels sont les objectifs de ces espaces de dialogue constructif pour " créer ensemble la cité durable de demain ". ■

(1) - localisation des stations, insertion du système de transports dans les rues concernées, études d'impact, identification des réseaux souterrains existants…

Programme Local de l'Habitat

ACTE II POUR L'HABITAT DURABLE

L'écologie urbaine est une des ambitions phares du Grand Dijon dans laquelle l'habitat durable doit prendre toute sa place. Se loger restant un besoin essentiel à satisfaire pour assurer la cohésion sociale et l'attractivité du territoire, la politique locale de l'habitat apparaît alors comme un véritable projet qui donne envie de vivre " en ville " à proximité des services, des équipements, des transports urbains et des emplois. C'est pourquoi, le Grand Dijon agit pour créer les meilleures conditions pour la réalisation d'un nombre important de logements dans une démarche permanente de qualité et de développement durable. L'élaboration du 2e Programme Local de l'Habitat (PLH) d'agglomération résolument tourné vers l'écologie urbaine, le projet de tramway, les projets d'éco-quartiers… constituent ainsi des leviers pour permettre au cours de ces prochaines années, d'orienter et d'adapter la production de logements aux besoins dans le cadre d'un urbanisme durable. 18 millions d'euros devraient être investis dans les 3 prochaines années pour accompagner les objectifs de production de logements, économes en énergie. ■

Ce qui va changer à Quetigny

Les projets 2009/2010

Les travaux
Les perspectives

Les projets 2009 2010

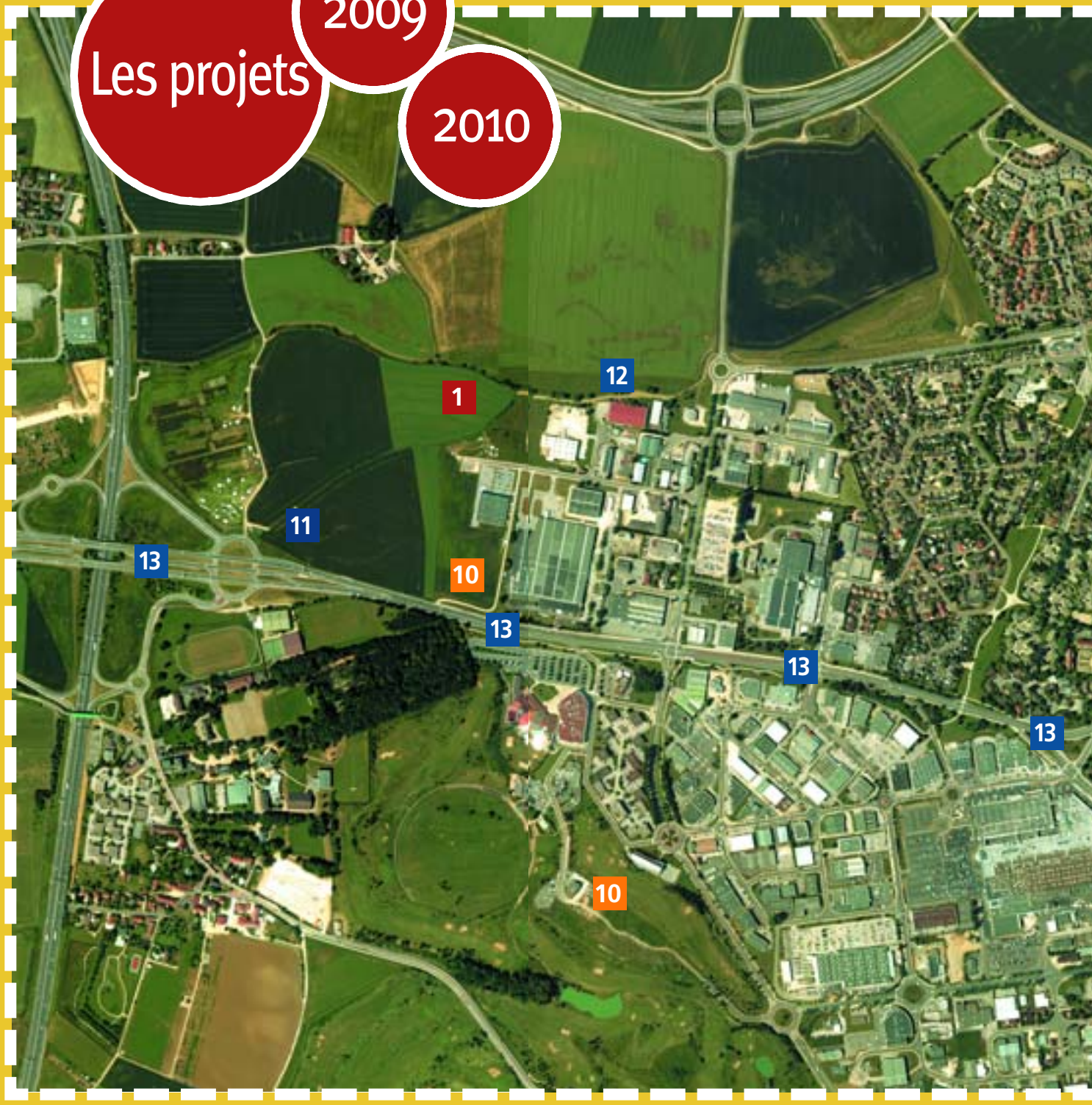

1 **Nouveau bassin de rétention (bassin n°3)** à proximité du boulevard de l'Europe réalisé en 2009.

2 **Réaménagement du Centre civique** en 2009.

3 **Réalisation d'un ensemble de logements** à proximité du quartier des Atrias et de la Place Centrale Roger Rémond en 2009.

4 **Achèvement du quartier des Allées Cavalières** et réalisation de logements sociaux en 2009.

5 **Réaménagement de l'ancienne CPAM** de la Place Centrale Roger Rémond en 2009.

6 **Déconstruction de l'immeubl et réaménagement des espac**

7 **Réaménagement de l'ancien** par la Mutualité française Côte-d'O nouveaux services en 2009.

8 **Création d'une chaufferie bio** en 2009.

9 **Extension de la Maison Famil**

Photo : IGN 2006

e G rue des Huches
tes paysagers en 2010.

ne gendarmerie
Or-Yonne pour implantation de

-masse à la chaufferie urbaine

iale Rurale en 2009.

10 **Nouvelles implantations au parc tertiaire du golf (bâtiments tertiaires) et en zone commerciale (Decathlon)** en 2009.

Opérations du Grand Dijon

11 **Construction de la piscine olympique** jusqu'en 2009.

12 **Création de nouvelles pistes cyclables (voie verte)** allant du boulevard de l'Europe jusqu'à la future piscine olympique en 2009.

13 **Réalisation des premiers travaux du futur Transport en commun en site propre** en 2010.

Objets
encombrants
Ne vous encombrez plus la vie !
NOUVEAU !
sur rendez-vous
à partir du 1er janvier
N° Vert 0 800 12 12 11
je trie, c'est pour la vie !

Objets encombrants

Ne vous encombrez plus *la vie !*

Depuis le 1er janvier 2009, le Grand Dijon propose aux particuliers un nouveau système de collecte des objets encombrants sur rendez-vous. Un service plus souple pour les habitants et plus efficace pour le recyclage et la valorisation des déchets.

Fini le système de prélèvement avec calendrier. Place à la collecte individualisée sur rendez-vous. Depuis le 1er janvier, le Grand Dijon propose à ses habitants un nouveau système de ramassage des objets encombrants. Pour se débarrasser de vieux meubles, d'une épave de vélo ou de déchets de cave et de grenier, il suffit désormais d'appeler le numéro vert : 0 800 12 12 11 pour connaître la date à laquelle ces objets seront ramassés. Il est également possible de faire la demande par internet sur www.grand-dijon.fr (en cliquant dès la page d'accueil sur la rubrique " objets encombrants "). En retour, un mail indiquera le jour et l'horaire de passage du camion-benne. **A noter que dans les grands habitats collectifs gérés par les organismes HLM de Quetigny, la collecte des encombrants devient bimensuelle**.

Un service gagnant-gagnant

Ce nouveau service, personnalisé et réservé aux particuliers, va apporter plus de souplesse aux habitants et plus d'efficacité au recyclage et à la valorisation. Dorénavant, un opérateur les oriente vers la solution adaptée à leurs besoins : le ramassage sur rendez-vous, la déchetterie, la recyclerie ou simplement le bac gris. A noter qu'il est interdit de déposer les déchets d'espaces verts, les gravats et les déchets toxiques (produits chimiques, peinture, huile de vidange, pneus) avec les objets encombrants. Au niveau de l'agglomération, l'image des quartiers et des communes va être améliorée. Des progrès vont être faits en terme de propreté urbaine, d'hygiène et de sécurité. Finis les tas d'encombrants qui jonchaient les trottoirs de tout un quartier pendant parfois plusieurs jours. Terminé le " pillage "des objets par des récupérateurs non autorisés. Les rippeurs seront moins confrontés à des dépôts éparpillés et dangereux : verre cassé, ferraille coupante en vrac, écran démantelé... et les objets encombrants connaîtront une seconde vie.

Les déchets : une vraie ressource

L'optimisation du recyclage et la valorisation des encombrants est une initiative originale participant à la volonté du Grand Dijon de devenir une référence écologique parmi les agglomérations françaises. Chaque année, la Franco Suisse collecte pour l'agglomération dijonnaise 4000 tonnes qui sont destinées aux filières spécialisées de recyclage ou envoyées à l'usine d'incinération, où l'énergie dégagée par leur combustion produit de l'électricité. Chacun, en adoptant ce nouveau dispositif, contribue à faire de ses déchets une vraie ressource. Ainsi, la vie est plus belle et la ville est plus belle ! ■

Objets encombrants : mode d'emploi

- Sur rendez-vous
- Numéro vert : 0 800 12 12 11 du lundi au vendredi, de 8h à 18h, sauf jours fériés. Appel gratuit depuis un poste fixe.
- Site internet : www.grand-dijon.fr
- Grands habitats collectifs de Quetigny, renseignements auprès des bailleurs sociaux SCIC Habitat Bourgogne-Champagne, Foyer Dijonnais et OPAC 21.

Repas des anciens

SOLIDARITÉ ET CONVIVIALITÉ AU MENU

A l'initiative de la Municipalité et du CCAS de Quetigny, 173 personnes âgées de 70 et plus ont été réunies autour d'un repas convivial servi par les élèves de la SEGPA du Collège Jean Rostand le 28 novembre dernier, salle Mendès France. Outre le régal des papilles, les convives ont apprécié l'ambiance musicale concoctée par un artiste interprète témoignant de la réussite de cette journée festive.

Bien vieillir à Quetigny.

Entouré de plusieurs élus et de Raymonde Fourney, Présidente du Club Rencontre et Amitié, le Maire Michel Bachelard a présenté la nouvelle adjointe à la solidarité : Kheïra Bouziane. L'occasion de rappeler l'engagement au quotidien de la Municipalité afin que les anciens prennent toute leur place au sein de la ville. " Avec nos partenaires, CCAS, associations…, nous sommes constamment attentifs à vos besoins et attentes pour vous permettre de bien vieillir à Quetigny. Ainsi, nous soutenons de nombreuses actions favorisant la participation des aînés à la vie sociale et culturelle et renforçant le lien entre générations. Permettre aux aînés de bien vieillir, c'est aussi proposer des services adaptés comme l'accueil de jour au pôle gérontologique dont les activités permettent de préserver l'autonomie tout en soulageant les familles et les aidants " a indiqué le Maire. A noter que les personnes n'ayant pas participé à ce repas ont reçu un colis offert par la Municipalité. ■

Photo : B. Cerdey

Petite enfance

LES ASSISTANTES MATERNELLES EN SCÈNE

Pour célébrer Noël, la Maison de l'enfant (halte garderie, crèche municipales et relais assistantes maternelles RAM) a organisé des après-midis récréatifs à destination des tout-petits et de leurs parents en décembre dernier. Parmi ces animations, un spectacle " la soupe au caillou " produit par 8 assistantes maternelles indépendantes qui a rencontré le succès auprès des familles. Une belle récompense pour ces " nounous " à la fibre artistique qui se sont beaucoup investies pour concevoir, réaliser et mettre en scène ce spectacle dédié aux enfants. Du côté du Relais Assistantes Maternelles, on affiche également sa satisfaction de soutenir des projets qui permettent de développer des relations entre assistantes maternelles de Quetigny. ■

Télégrammes

> EQUILIBRE ALIMENTAIRE

Le service social municipal a conduit une nouvelle action autour de l'équilibre alimentaire petite enfance inscrit dans le programme de lutte contre l'obésité infantile. Destinée aux enfants de 0 à 6 ans, une journée de consultation gratuite avec un médecin et une diététicienne a été organisée dans les locaux du Relais Assistantes Maternelles le 28 janvier dernier. D'autres actions spécialement dédiées à la petite enfance seront organisées au printemps.

> PORTES OUVERTES

Lycée de secteur accueillant près de 600 élèves dont 160 quetignois, le Lycée Jean-Marc Boivin de Chevigny Saint Sauveur organisera une journée portes ouvertes le 20 mars prochain de 14h à 19h en direction des élèves de 3e et des parents d'élèves. Inauguré en 1989, cet établissement dispense un enseignement général et compte de nombreuses sections sports-études.

> CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à 20h30 à la mairie les mardis 17 février et 31 mars 2009. Les réunions du Conseil sont publiques, ouvertes à tous les habitants qui souhaitent assister aux décisions prises par les élus. A noter que les comptes-rendus de conseils municipaux sont en ligne sur le site internet de la Ville : www.ville-quetigny.com.

Le chiffre

86

C'est le nombre d'enfants et de jeunes qui bénéficient du programme de réussite éducative mis en place par la Ville et ses partenaires depuis fin 2006. Apportant hors temps scolaire des moyens aux enfants et adolescents fragiles et en retard scolaire, ce dispositif investit quatre axes prioritaires : accompagnement individualisé à la scolarité, accès aux soins et à la santé, aide aux parents dès les premières difficultés, accès à l'éducation culturelle, artistique et à la pratique sportive.

Les aménagements

Des travaux sont réalisés dans différents quartiers de la ville. La Municipalité agit et poursuit l'entretien de son patrimoine pour une meilleure qualité de vie.

Perspective : Cabinet Tria

Centre civique

LE PROJET D'EXTENSION ET DE RÉAMÉNAGEMENT EST LANCÉ

Dans le cadre de son Programme de Rénovation Urbaine, la Ville engage durant 2 ans un important programme de réaménagement et d'extension de l'Hôtel de Ville afin d'améliorer les conditions d'accueil, d'information et d'accès aux différents services des usagers et d'assurer de meilleures conditions d'activités pour les agents et élus municipaux. En effet, les locaux actuels, qui n'ont plus évolué de manière significative depuis 1980, ne correspondent plus aux besoins des usagers, au fonctionnement des services et n'apportent plus de réponse cohérente et globale aux attentes d'une ville de 10 000 habitants.

Dans quelques jours débuteront les premiers travaux de cette lourde opération de requalification qui se déroulera en deux phases : extension du bâtiment puis réaménagement des espaces existants. Ainsi seront entrepris cet hiver la démolition de la grange, le déménagement des structures «Algeco» abritant actuellement le service culturel municipal. Une plate-forme préparant l'extension avec réalisation des fondations et élévations des murs sera effectuée dans la cour intérieure de la Mairie. D'un coût de 1,8 M d'€, cette opération d'envergure bénéficie d'importantes subventions à hauteur de plus de 50 % de la Région Bourgogne, du Conseil Général, du Grand Dijon et celles attendues de l'Etat dans le cadre de la dotation globale d'équipement.

Pavillon 3 Aiguisons

POURSUITE DE LA RÉNOVATION

D'importants travaux de rénovation sont réalisés dans le pavillon 3 du groupe scolaire élémentaire des Aiguisons afin d'offrir les meilleures conditions d'enseignement aux élèves et d'atteindre un excellent niveau de performance énergétique. Comprenant 3 salles de classes, ce bâtiment a bénéficié de multiples réfections depuis quatre mois : reprises de chauffage, d'électricité, pose de doubles vitrages systématiques, création d'un sanitaire adapté au handicap, installation d'une ventilation double flux, isolation en pla-

dans les quartiers

fond, le tout complété par un éclairage des salles avec détecteur de présence Actuellement, l'isolation extérieure sur les façades du bâtiment avec pose de placages se poursuit. Les derniers travaux de finition concernant les peintures et faïences achèveront en mars prochain la rénovation complète de cette structure pour un coût à hauteur de 168 500€ TTC.

BASSIN DE RÉTENTION

En raison de conditions climatiques particulièrement rudes cet hiver, les travaux d'aménagement du bassin de rétention N°3, situé entre le rond-point du boulevard de l'Europe et la rue Champeau, ont été retardés. L'opération de terrassement : enlèvement de la terre végétale, réalisation des modelés du terrain, création de digues, enrochement et protection d'ouvrage, drainage du fonds du bassin… se poursuit sous la conduite du Syndicat Mixte du Dijonnais. Dans quelques mois, le bassin d'une superficie de 22 200 m2 (pouvant assurer un volume de stockage des eaux pluviales et de ruissellement de 38 000 m3) aura l'aspect d'un vaste terrain engazonné auquel s'ajoutera une voie verte d'agglomération reliant le boulevard de l'Europe à la piscine olympique. Pour un coût à hauteur de 500 000 € TTC financés par plusieurs collectivités et institutions, cette opération vise à protéger Quetigny contre les inondations compte-tenu notamment de la proximité des aménagements lancés par le Grand Dijon : piscine olympique et parking Relais Mirande.

ILLUMINATIONS DE LA VILLE

Une nouvelle fois, la Ville n'a pas dérogé à la tradition des illuminations de Noël pour embellir ses quartiers. Durant un mois, ronds-points, espaces et voies publics, places commerçantes et entrées de ville ont bénéficié de rideaux et décors lumineux de qualité. Deux nouveaux décors spécialement imaginés et réalisés par les services de la Ville ont été implantés sur le rond-point de Boulanger et sur l'espace du centre commercial du Terminus avec notamment l'installation d'une guirlande lumineuse sur un peuplier de 27 mètres de haut. Fidèle à sa politique de développement durable et soucieuse d'économie d'énergie, la Ville a équipé la quasi totalité des décors d'illumination de lampes " Led " (diodes électroluminescentes). Cette technologie présente plusieurs avantages: très faible consommation d'énergie, très forte luminosité, très longue durée de vie, excellente résistance mécanique et très faible émission de chaleur.

Travaux divers

Valorisation des déchets

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Ville développe la technique du " Mulch " pour l'entretien de ses espaces verts et massifs fleuris. En effet, les agents municipaux transforment en copeaux les branchages issus des tailles d'hiver pour le paillage des arbustes afin de limiter le développement des mauvaises herbes et éviter l'utilisation de pesticides. Autre avantage non négligeable, le paillage permet de maintenir l'humidité des plantations en période estivale.

Point Relais Jeunesse

Le programme d'aménagement des locaux du service jeunesse municipal s'achève avec la réalisation des revêtements de façades (peinture). Situés 5, rue de l'Espace, ces locaux ayant bénéficiés d'une lourde requalification à hauteur de 260 000€ TTC sont aujourd'hui parfaitement opérationnels pour accueillir dans de bonnes conditions le public jeune de Quetigny.

Petits travaux

- Poses de bancs Place Centrale Roger Rémond, parc du Grand Chaignet et espaces rue du Pré Bourgeot
- Création de passages surbaissés dans la ville
- Pose de potelets impasse de Bellevue
- Pose d'un totem " Ville propre " dans le quartier des Quetignerots

Carnaval

NOUVELLE ÉDITION LE 28 MARS

Photo : Michel Grange

Afin de préparer dans les meilleures conditions la 5e édition du Carnaval de Quetigny, de nombreuses associations, sous l'impulsion du CSC Léo Lagrange, sont à pied d'œuvre pour l'organisation et la réussite de cette manifestation populaire.
Lancée le 28 mars prochain depuis la plaine des Aiguisons, cette nouvelle édition promet d'être une nouvelle fois haute en couleur avec un thème particulièrement bien adapté " couleurs et musiques du monde ". Comme à son habitude, le " Bonhomme Carnaval " et son cortège d'animations et de chars multicolores déambuleront dans différents quartiers de la ville. Les habitants sont invités à participer nombreux à cet événement festif pour le plus grand bonheur des petits et des grands.
Pour tout renseignement : centre social et culturel Léo Lagrange au 03.80.71.91.14. ■

Jardins familiaux

NOUVELLE SERRE ET ÉCONOMIES D'EAU

Forte de 230 adhérents, l'association " Les Jardiniers " dispose de 225 parcelles de 75 à 300 m2 mis à disposition des habitants de Quetigny à des prix modiques (1). Jardinage, travaux collectifs, manifestations conviviales mais aussi développement durable sont au cœur des actions de cette association très populaire. Ainsi la gestion récente de compteurs d'eau individuels sur chaque parcelle a permis une importante diminution de la consommation annuelle qui est passé de 1300 à 930 m³ en un an.

Une serre de 75 m².

Au chapitre des nouveautés, une nouvelle serre largement subventionnée par la Ville sera opérationnelle dans quelques jours permettant les semis printaniers proposés à des prix intéressants pour les adhérents grâce à la mise en place d'un groupement d'achat. Par ailleurs, un lieu spécifique dans les jardins familiaux a été identifié par la Municipalité pour le brûlage des plantes sans risque pour les habitations environnantes. Enfin, l'association fêtera son 30e anniversaire en mai prochain autour d'un pique-nique géant. A suivre. ■

(1) – Cotisations : 56€ pour 300m², 28€ pour 150m², 14€ pour 75m². Elles seront réajustées en 2010 suite à l'augmentation de la pat fédérales.

Télégrammes

> CHARTE ASSOCIATIONS-VILLE

Suite au débat organisé lors de la fête des associations, un groupe de travail a été constitué sous l'égide de Moulay Jellal, Adjoint à la vie associative et au jumelage pour élaborer un projet de charte. Cette réflexion autour d'un destin commun entre la Ville et les associations est ouverte à tous présidents et bénévoles associatifs. Le prochain rendez-vous interviendra le 9 février prochain à la Maison des associations à 20h30

> NOUVEAUX PRESIDENTS

Sabr Yazzourgh, professeur de sciences physiques, succède au fondateur de l'association Ouverture Rencontres Evolution : Mustapha Fahli, élu conseiller municipal depuis mars 2008. Le nouveau Président entend poursuivre et développer les actions conduites par ORE : accompagnement scolaire, ateliers informatiques, éducation à la citoyenneté et culture. Du côté des sportifs, cela bouge également à l'ASQ Course d'orientation où Olivier Parigot succède à Elodie Cochey à la tête d'une section qui enregistre de très bons résultats régionaux

> AU FIL DES PAGES DU CHATEAU DES CEDRES

Un ouvrage retraçant l'histoire de la maison des Cêdres et son exploitation agricole, vient d'être édité par Jean-Marie Balleyguier, fils du dernier propriétaire de cette demeure bourgeoise jusqu'en 1974. Aujourd'hui groupe scolaire et centre de loisirs municipal, cet ancien domaine a fait l'objet de

de deux ans de travail parmi de nombreux documents d'archives amassés par cette famille propriétaire des lieux durant 6 générations et 144 années. Des exemplaires de ce remarquable ouvrage sont disponibles à la Mairie et à la bibliothèque municipale

Nicole, Michel, Jean-Paul…

Des seniors connectés *pour une retraite utile*

Conjuguer retraite et hyperactivité peut sembler une idée saugrenue pour bon nombre d'entre nous. C'est pourtant le challenge relevé chaque semaine par l'association Iurrard (intergroupe urbain et rural des retraités actifs de l'agglomération dijonnaise) qui regroupe une cinquantaine de sexagénaires toujours dans le coup et en phase avec la société.

Rester actifs et garder le contact.

Une ambiance conviviale règne tous les lundis après-midi à la salle des Epenottes où un groupe d'anciens s'activent autour des postes de l'atelier informatique de l'association. A son rythme, chacun prend plaisir à s'initier et se perfectionner aux nouvelles technologies (traitement de texte, utilisation d'internet, photo numérique…) sur les conseils avisés des plus expérimentés. " *Il y a 12 ans, lorsque nous avons mis en place cette activité, on nous prenait pour des farfelus de l'informatique* " souligne Nicole Desoche, présidente de l'association. Et de poursuivre " *Mais se rendre utile à la retraite et permettre à ceux qui n'ont pas forcément les connaissances pour s'épanouir dans certains loisirs est un des objectifs fondamentaux de notre association* ".

Partage d'expériences et convivialité.

L'atelier informatique n'est pas le seul atout de l'Iurrard pour sortir les personnes âgées de leur isolement. Ses activités consistent également à faire prendre conscience aux retraités qu'ils ont encore leur place dans la société et que leur expérience peut être source de dynamisme au service de grands projets sociaux (emploi, illettrisme, insertion…). Ainsi, des rencontres débats autour de thèmes variés et d'actualité, des visites à thème, des animations intergénérationnelles… sont régulièrement organisées comme autant d'occasions de partage d'expériences, d'échanges riches et de découvertes.

" *Tout est bon dans cette association qui apporte des activités saines et utiles. Faire profiter les autres de ce que j'ai appris durant mon parcours professionnel est valorisant. Ainsi l'expérience des uns profite aux autres* " estime Jean-Paul. "*Grâce à la diversité de ces activités, on maintient la relation aux autres comme un prolongement, en quelque sorte, de sa vie professionnelle* " renchérit Michel. Preuve d'un dynamisme sans cesse renouvelé, la plupart de ces seniors sont membres d'autres associations locales.

Prix de la Fondation de France.

" *Dès qu'une idée germe, on se donne les moyens pour la mettre en application* " affirme Nicole. Dernière initiative en date, l'opération " Connectez-vous sur la toile routière " imaginée par l'association et organisée en novembre dernier dans le cadre de la semaine bleue. L'idée : expérimenter un après-midi de conduite automobile en situation de risques sur le site d'un centre de prévention routière. Jusque là, rien de bien original si ce n'est que nos anciens se sont associés, en binôme derrière un volant, à une douzaine de jeunes en formation de conduite afin de partager les difficultés de la route. Un bel exemple d'activité intergénérationnelle, riche en échanges communicatifs et partages d'expériences entre jeunes et vieux, dont l'originalité et la qualité ont été récompensées par le 2e prix de la Fondation de France. Cette initiative devrait faire école en France avec l'intérêt marqué par de nombreuses associations pour développer le même type d'opération. ■

Pour tout renseignement : Iurrard
3 rue des Prairies à Quetigny.
Nicole Desoche au 03.80.71.52.31.
E-mail : iurrard-1@orange.fr.
Site : www.iurrard.com

Télégrammes

> CLASSE DÉCOUVERTE

L'association Classe Découverte organisera son 3e séjour pour les élèves de CM1 des écoles primaires de Quetigny du 6 au 10 avril prochain au château de Montlaville à Chardonnay (71). Soutenu financièrement par la Ville, ce séjour proposera aux enfants des activités autour de l'environnement (forêt, vignoble), sportives (cirque) et d'expression (théâtre) dans le cadre du projet pédagogique conçu par les l'équipe enseignante.

> DON DU SANG

Comme partout en France, les besoins de sang sont en hausse liés à une amélioration des soins et à un vieillissement de la population. Jouant un rôle très important pour l'établissement français du sang (EFS) en garantissant un lien avec la population locale, l'amicale des donneurs de sang de Quetigny organise régulièrement des collectes et appelle à de nouveaux donneurs. **La prochaine collecte interviendra le jeudi 26 mars de 15h à 19h30 salle Mendès France.**

> 1132

Dans un contexte de crise qui fragilise de plus en plus de familles, la Banque Alimentaire de Bourgogne poursuit sa mission de " restaurer l'homme " au double sens d'apport régulier de nourriture et d'insertion. Grâce aux associations caritatives et organismes sociaux, la redistribution alimentaire globale, a permis de faire parvenir 1132 tonnes de nourriture aux personnes les plus démunies en 2008, soit + 27% par rapport à 2007.

> JE VOUS INVITE CE SOIR

AHVVES (association Handicap Valide Vivre Ensemble Solidaire) développe une nouvelle activité " Je vous invite ce soir " favorisant des moments partagés avec d'autres associations autour d'activités physiques entre valides personnes handicapées. Les prochains échanges sont programmés au gymnase Mendès France le 30 mars prochain à partir de 17h30.
Renseignements au 03.80.46.40.31.

ADEC

NOUVELLE ASSOCIATION SOLIDAIRE

Photo : ADEC

Quetigny compte une nouvelle association qui mène des actions de solidarité internationale en direction des enfants du Cameroun. Créée en 1994, l'association " Agir pour le Développement de l'Enfant au Cameroun " poursuit plusieurs objectifs autour de cercle de solidarité et d'aide au développement de l'enfant au Cameroun, de réflexions et actions afin d'améliorer les conditions de vie de l'enfant.

Des actions ciblées.

L'association apporte son aide en direction des établissements scolaires ou universitaires, hospitaliers, orphelinats avec notamment des dons réguliers de médicaments, des dons en espèces, des soutiens financiers et matériels à la scolarité, des accueils et hébergements… Actuellement, l'ADEC conduit plusieurs projets éducatifs avec le don de 1000 ouvrages de recherche scientifique à l'université de Yaoundé et le soutien matériel aux écoles maternelles et primaires de Douala et Tchangué.
Pour tout renseignement : ADEC – 21, rue Camille Claudel – 21800 Quetigny. Présidente : Mme Engèle Morel au 03.80.37.79.47. ■

Chantier d'insertion Pré Vert

PRIX DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Implanté à Quetigny, le chantier d'insertion Pré Vert a été distingué à l'occasion de la semaine de l'économie sociale et solidaire organisée par le Conseil Régional de Bourgogne en octobre dernier. Soulignant les valeurs de cette économie à visage humain, ce prix récompense l'initiative de cette association locale dont l'activité réunit à la fois la protection de l'environnement, une démarche solidaire avec des contrats aidés et la participation d'adhérents acteurs et consommateurs.
En effet, géré par la Croix Rouge Française, ce chantier d'insertion développe une activité originale : accompagner des personnes en difficulté vers un retour à la vie sociale et professionnelle en s'appuyant sur la production de légumes biologiques. Autre originalité : la participation de 140 adhérents actifs qui consomment les légumes produits sur la base d'un panier hebdomadaire moyennant une cotisation annuelle. Une autre façon de voir l'économie, consommer et entreprendre autrement.

Aussitôt réinvesti dans l'acquisition de matériel à la production agricole par Pré Vert, ce prix de 1500€ témoigne d'une reconnaissance du travail accompli depuis 10 ans au plus près de personnes sur la voie de la réinsertion. ■

Voeu du Conseil Municipal

Appel à la solidarité *et à la mobilisation*

Le 16 décembre dernier, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité un vœu appelant le Ministre de l'Education Nationale à tenir ses engagements en faveur des associations complémentaires à l'enseignement public. Explications avec Moulay Jellal, Adjoint au Maire à la vie associative et au jumelage.

Quelle est la nature des décisions prises récemment par le Ministre de l'Education nationale ?

" Elles se traduisent pour 2008 par une baisse de 25 % de la subvention accordée par le Ministre aux associations complémentaires de l'enseignement public (1) et par la fin programmée pour septembre 2009 du financement des postes d'enseignants détachés. Avec ce vœu adopté à l'unanimité, le Conseil Municipal appelle le Ministre à revenir sur sa décision d'arbitrage budgétaire prise sans concertation ni justification à l'encontre de ces associations. A défaut, on voit mal comment ces dernières pourront clore leur budget 2008 à l'équilibre. Il est vraiment choquant de constater un tel mépris à l'égard de ces associations dont le travail au quotidien a été reconnu et loué par le Président de la République en juillet dernier ".

Qu'implique de telles décisions pour ces associations ?

" Alors même que les tensions s'aggravent dans les quartiers populaires, elles portent atteintes à des structures qui oeuvrent quotidiennement depuis des dizaines d'années au plus près des enfants, des jeunes, des parents et de leurs enseignants. Si ces décisions sont maintenues, des activités indispensables à l'éducation des jeunes et à la cohésion sociale sont très gravement menacées telles que: l'organisation des classes de découvertes, de vacances d'enfants et de jeunes, la gestion de nombre d'établissements d'éducation spécialisée, sanitaires et sociaux, de nombreuses activités éducatives autour du sport, de l'environnement, des sciences et techniques… ".

Plus globalement, comment analyser cette politique de désengagement de l'Etat ?

" Une nouvelle fois, les communes sont en première ligne pour pallier le désengagement de l'Etat sans compensation des moyens nécessaires. La Ville a toujours considéré les associations comme des partenaires de la vie locale, des acteurs incontournable de l'animation de la ville favorisant le " vivre ensemble " et le lien social durable. Autant qu'elle le pourra, elle maintiendra son soutien avec les moyens financiers dont elle dispose ".

Le monde associatif vous paraît-il menacé ?

" Aujourd'hui, les associations populaires sont en péril mais demain il est à craindre que l'ensemble du monde associatif soit menacé. Avec ce vœu, le Conseil Municipal lance un appel à la solidarité et à la mobilisation pour soutenir le travail des associations afin de faire entendre au Gouvernement les attentes du monde associatif qui agit au quotidien. La vie associative demeure un lieu de conscience citoyenne et d'engagement public dans la vie de la cité. En réduisant ses moyens d'actions, c'est l'ensemble de la vie locale qui en pâtira ". ■

(1) – Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Actives, Elaireuses et éclaireurs de France, Fédération des Œuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale, Jeunesse de Plein Air, Francas, Ligue de l'Enseignement, Office Central de Coopération à l'école, Fédération Générale des Pupilles de l'Enseignement Public.

Réception des sportifs

Sportifs et bénévoles *à l'honneur*

348 jeunes cités, 21 champions de Côte-d'Or, 22 champions de Bourgogne, une championne de France et un champion du monde ont été mis à l'honneur le 5 décembre dernier salle Mendès France. Ponctuée de démonstrations de haut vol (boxe, GRS, danses) et d'improvisations des comédiens du Théâtre de l'Escalier, cette 25e édition a consacré l'ASQ boxe française, lauréate du challenge de la Ville et Mireille Pichaud, Présidente de l'ASQ Gymnastique. Saluant les vertus universelles du sport, vecteur incontournable de lien social et d'apprentissage de la citoyenneté, le Maire Michel Bachelard a rappelé l'engagement de la Ville à soutenir la pratique sportive pour tous et l'engagement bénévole, fondement de la vie associative, sans qui rien n'est possible.

Challenge de la Ville

L'ASQ boxe française lauréate

Créée en 1986 sous la direction d'Yves Vincent, l'ASQ boxe française n'a cessé de gravir les échelons avec à son palmarès deux titres mondiaux. Arlette Masskouci (championne de France), Achille Roger (champion du monde en 1993) et Christophe Cornu (champion du monde 2008) sont les meilleurs ambassadeurs de cette discipline qui attirent de nombreux jeunes et féminines. De 35 licenciés à ses débuts, la section compte aujourd'hui une centaine de tireurs. Ce bel engouement a nécessité l'organisation complémentaire de cours collectifs dans une salle spécialement aménagée au complexe Mendès France. La qualité de l'encadrement et de l'équipe de bénévoles n'est pas étrangère au dynamisme du club qui organisent régulièrement avec succès galas et compétitions dans la ville. Yves Vincent, entraîneur emblématique de la section a rappelé toute l'importance de l'engagement de bénévoles passionnés qui permet parfois à de petits clubs comme Quetigny de surmonter des montagnes pour aller chercher des titres mondiaux.

La médaille de la Ville à Mireille Pichaud.

Quetignoise deouis 1971, Mireille Pichaud s'investit rapidement au sein de l'ASQ Tennis. En 1991, elle crée avec Jeannine Anceaux la section gymnastique au sein de l'ASQ qui connaît depuis un succès constant avec une centaine de licenciés.
Tonicité, bonne humeur, convivialité caractérisent l'organisation de ses cours. On pourrait également ajouter générosité et solidarité tant cette bénévole dynamique œuvre avec bienveillance au sein de la structure omnisport n'hésitant pas à apporter une aide de 1500 € sur les fonds de sa section pour aider l'ASQ Judo à réaliser son projet de séjour au Japon en 2006.
Cet esprit fédérateur et solidaire, Mireille Pichaud le revendique encore aujourd'hui en formulant deux vœux :
" Que les parents n'hésitent pas à s'engager bénévolement dans la vie associative, source d'épanouissement de notre vie sociale et de façon plus humoristique que les hommes soient plus nombreux à pratiquer la gymnastique au sein de la section ".

Haut niveau

Nathalie Bernigaud : championne de France de Country Line Dance (CSC Léo Lagrange).
Christophe Cornu : champion du monde Assault de boxe française (ASQ)

Action citoyenne

Une nouveauté cette année avec la mise à l'honneur de trois jeunes pour leur remarquable geste citoyen qui a permis de neutraliser un début d'incendie dans un immeuble du centre ville.
Ichem Marhfour, Luis De Almeida, Samuel Gmiza.

Au service des autres

La Ville distingue de jeunes bénévoles pour leur engagement et leur investissement au service des autres. Très actifs au sein des clubs, ils témoignent du dynamisme de la vie sportive locale.
Adeline Gombart, Richard Clhostawa, Damien Cantin, Fabrice Maitre, Florian Ponsaa pour leur implication au sein de l'association Handicap Valide Vivre Ensemble.

Thibault Bernamont, Omeina El Akri, Benjamin Blondeau, Valentin Bolot, arbitre au sein de l'AS du Collège.

Valérian Lopez, Kelly Martin, Yves Lagrange pour leur engagement bénévole au sein de l'ASQ boxe française.

Gaël Desclerc, Mathieu Fernades, Christophe Gerbet, Florian Maurice, Benoît Perche, Joffrey Rameaux, Samy Tbatou obtiennent leur brevet d'Etat, diplômes d'initiateur ou d'animateur au sein de l'ASQ Foot.

Julie Lambert, Cynthia Adom, Laura Albayati, Océane Raymondo, Canelle Degrave, Victorine Rameau, Justine Chaboeuf obtiennent leurs diplômes au sein de l'ASQ GRS.

Johnny Frilley, Paul Voillemin, Théo Schmitt obtiennent leurs diplômes d'enseignement au sein de l'ASQ Judo.

Nathalie Bernigaud

CHAMPIONNE DE FRANCE DE DANSE COUNTRY

Danseuse assidue du " country dancer 21 ", club du CSC Léo Lagrange, Nathalie Bernigaud a décroché le titre national aux championnats de France de danse country organisés à Nevers le 14 juin dernier.
Classée 4e en 2007, cette sportive accomplie a beaucoup travaillé notamment avec Robert Wanstreet, professeur américain " importateur " de cette discipline en France, pour parvenir au plus haut niveau de la catégorie intermédiaire en individuel. C'est au terme de quatre danses imposées et chorégraphiées (valse, cubain, polka et night club) que la sociétaire du club local a convaincu le jury pour monter sur la plus haute marche du podium.

Une belle récompense pour la section du CSC Léo Lagrange qui compte 170 membres et rencontre un succès croissant. Prochain objectif pour Nathalie : une première participation aux championnats du monde organisés en 2010. Avant cette ultime étape, elle devra assurer sa qualification lors de championnats internationaux organisés en Europe cette année. ■

AGENDA ASSOCIATIF

> FEVRIER

Vendredi 6
Conférence OGM de Quetigny-Environnement, salle Mendès France à 20h30.
Samedi 7
25e anniversaire de l'ASQ Judo, complexe Mendès France.
Samedi 7 et dimanche 8
Brocante, salon des Antiquaires de la Boule Quetignoise, centre sportif couvert Les Cèdres.
Dimanche 8
Challenge d'hiver finale sauts d'obstacles, centre équestre Les Allées Cavalières.
Dimanche 15
Compétition UFOLEP de l'ASQ GRS, gymnase Mendès France.
Samedi 21
Loto du Secours Populaire, salle Mendès France.
Samedi 28
Carnaval de l'association Franco Portugais, salle Mendès France.

> MARS

Samedi 7
Compétition de l'ASQ boxe française, gymnase Mendès France.
Samedi 14
Journée portes ouvertes de la Maison Familiale Rurale.
Samedi 14 et dimanche 15
Vide grenier de la Bourse d'Entraide Bourguignonne, centre sportif couvert Les Cèdres.
Samedi 21
Soirée country du CSC Léo Lagrange, salle Mendès France.
Jeudi 26
Don du sang de l'Amicale, petite salle Mendès France.

Télégrammes

> TOURNOI MONDIAL

Les benjamins de l'ASQ Foot se sont brillamment qualifiés pour le tournoi mondial de l'ASPTT qui se déroulera à Dijon en avril prochain. L'occasion pour ces jeunes pousses d'être confrontés aux équipes de prestigieux clubs européens devant un nombreux public.

> 171

Forte de 171 licenciés dont 49 féminines, la Boule Quetignoise est devenue le club de pétanque le plus important du Département. Reconnu pour ses qualités d'organisation, le club a vu deux de ses membres : Michèle Lega et Claude Gilles Vachet, élus au comité départemental de pétanque aux postes de présidente et secrétaire général.

> ARTS URB'1

Une nouvelle association est née sous l'impulsion de jeunes passionnés de culture Hip-hop. Après une pratique de plusieurs années au CSC Léo Lagrange, ils ont gagné suffisamment en autonomie pour décider de créer leur association de danse hip hop et participer à l'animation de la ville, chaque jeudi soir, salle Mendès France. Pour tout renseignement, contacter Mr Toloka Rakotoarison, 25, rue des Huches à Quetigny.

> ECOLE CYCLO

Ouverts aux enfants de 6 ans et plus, les cours de l'école de cyclotourisme de l'ASQ se déroulent les mercredis de 14h à 16h30. Ils ont pour objectif de familiariser les enfants autour de la maîtrise de leur vélo (route ou VTT), l'initiation à la mécanique, l'apprentissage de la cartographie ou encore la sécurité routière.
Pour tout renseignement : Philippe Mathely au 03.80.46.53.54.

Jumelage-coopération

Faire entrer le jumelage dans le 21e siècle

Suite aux engagements pris en 2008 lors de la dernière assemblée générale, de nombreuses commissions de réflexion et de travail ont été constituées afin de redéfinir et renforcer les actions du comité de jumelage-coopération.

En action depuis une vingtaine d'années, le jumelage tripartite Bous – Koulikoro, Quetigny bénéficie actuellement d'une cure de jouvence afin d'adapter ses actions à l'évolution sociale et économique du monde actuel. Chacune composée d'adhérents du comité de jumelage coopération, les commissions thématiques " statuts et nouvelle charte ", " développement économique ", " animations ", " culture " sont à pied d'œuvre depuis plusieurs mois pour faire entrer le jumelage dans le 21e siècle.

Vers de nouveaux statuts.

A l'issue d'une réflexion approfondie, les statuts du jumelage ont été actualisés et seront soumis à validation prochainement aux membres du comité. Il s'agit aujourd'hui de clarifier les modalités de fonctionnement et de réaffirmer les valeurs et fondements du comité de jumelage-coopération. Côté charte du jumelage, la réflexion se poursuit pour construire un destin commun entre les trois villes jumelles dans le cadre du jumelage coopération tripartite. La signature officielle de cette nouvelle charte devrait intervenir en octobre prochain à Koulikoro à l'occasion des festivités du 20e anniversaire du jumelage de Bous.

Une démarche partenariale avec des étudiants.

Dans le cadre de leurs formations au sein du Lycée agricole, des étudiants collaborent actuellement avec le comité de jumelage coopération autour de projets sanitaires et culturels. Ainsi, 3 jeunes en BTSA aménagement paysager étudient actuellement l'aménagement floral de la prochaine foire africaine : agencement des stands, informations du public sur l'artisanat mis en vente, conception d'affiches… Par ailleurs, une dizaine d'élèves en BEPA ont pour mission de récupérer du matériel sanitaire (tensiomètre, pèse-bébé, stérilisateur, kit de chirurgie) au profit du centre de santé de Koulikoro Bâ et des livres scolaires en collaboration avec le partenariat éducatif.

Appel à souscription pour un projet agricole.

Afin de soutenir l'exploitation d'une bananeraie à Koulikoro par un groupement paysans, le comité de jumelage coopération en partenariat avec un professeur de l'ENESAD lance un appel à souscription auprès des Quetignois pour le financement d'une motopompe. Ce matériel nécessaire à l'irrigation de la bananeraie sera acheté par le groupement paysans grâce à un prêt remboursable au comité. Estimé à 13 000€, l'opération sera financée par des fonds du comité de Bous (50%) et par l'appel à souscription auprès des habitants de Quetigny. Ce projet permettra à 22 familles d'améliorer leurs revenus et produira un impact bénéfique direct auprès de 200 personnes ■

Appel à souscription pour l'achat d'une motopompe

Je souhaite aider les paysans de Koulikoro
Je prête la somme de 10 euros pour une durée de 3 ans. Prêt remboursable à terme sans intérêt.

Nom :.....

Prénom :.....

Adresse:.....

.....

E-mail :.....

Coupon à retourner au Comité de Jumelage coopération – Place Théodore Monod – 21800 Quetigny avec votre chèque à l'ordre du comité de jumelage de Quetigny. Pour tout renseignement complémentaire : JB Durand au 03.80.48.90.20.

PORTAIL BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

30 ans à livre ouvert et vers une culture numérique

Quatre temps forts marqueront les festivités du 30e anniversaire de la Bibliothèque Municipale. Composante essentielle du paysage culturel de Quetigny, la structure évolue en investissant les technologies numériques et du multimédia, sources de nouvelles pratiques, d'échanges et de partage d'émotions.

Favoriser l'accès à la culture du plus grand nombre, soutenir la formation artistique, le partenariat associatif, permettre l'émergence de liens entre les habitants et susciter la rencontre guident l'action culturelle de la Ville depuis de nombreuses années. Outil incontournable de cette politique, la Bibliothèque Municipale continue de proposer de nombreuses animations culturelles ouvertes à tous les publics autour de la lecture, de l'écrit (sous les formes les plus diverses) et aujourd'hui de l'image.

30 ans au service du livre.

C'est en 1974 qu'est née l'idée de créer à Quetigny une bibliothèque municipale sous l'impulsion de conseillers municipaux, de parents d'élèves, de représentants de la MJC. Originalité du projet très avant-gardiste pour l'époque, l'intégration de cet équipement culturel au collège pour favoriser la rencontre des jeunes avec le livre. Ouvrant ses portes le 1er février 1979, la bibliothèque remplit son rôle d'animation dans la ville depuis 30 ans en permettant l'accès au livre pour tous, en ouvrant la culture à tous les publics, mais aussi en élargissant le champ de lecture avec la proposition et l'élaboration d'activités plus larges : contes, chansons, rencontres d'auteurs, sensibilisation des jeunes à travers l'accueil de classes, expositions...

En constante évolution

Au fil des années, la bibliothèque a su vivre avec son temps et se mettre à la page afin d'améliorer la qualité de son service et développer ses animations en direction du public. A l'écoute des lecteurs, cet univers dédié au mot et à la parole évolue constamment en multipliant les occasions de rencontres et de partage d'émotion. Pour Jean-Marie Vallet, Adjoint au Maire chargé de l'action cultu-

relle : " on ne peut pas parler de culture sans permettre aux habitants d'accéder aux savoirs et à toute autre forme d'art : littérature, écriture et aujourd'hui cinéma et culture numérique "

Une page se tourne.

Depuis quelques mois, ce lieu de réflexions, de rencontres et d'échanges privilégiés se tourne résolument vers le numérique et les outils multimédias. A l'ouverture d'un espace public numérique permettant un accès gratuit du plus grand nombre à la recherche documentaire sur internet, s'est ajouté les créations d'un fonds de 500 films DVD et du portail numérique de l'équipement, véritable guichet du savoir, visant à favoriser l'autonomie du lecteur et à rendre accessible l'information sur le fonds documentaire et les activités proposées (Voir VAQ N°165). Marquant le 30e anniversaire de la structure, de nouvelles fonctionnalités à la pointe de l'innovation complètent aujourd'hui l'offre de services aux usagers notamment une plateforme de téléchargement permettant à l'utilisateur de visionner, de chez lui, des films pour une durée limitée via le portail de la bibliothèque.

Incitation à la découverte.

Cet éventail très riche des différentes formes d'expression culturelle est un des moyens privilégiés mis en œuvre par la Ville pour accomplir au mieux les missions traditionnelles et nouvelles de la bibliothèque : initier à la lecture, faciliter l'accès à l'information, contribuer à la formation, ouvrir à toutes les cultures, proposer un large choix de documentation et participer à l'offre de loisirs. *" Evoquer la culture du numérique, ce n'est pas condamner le livre, bien au contraire. A terme, le livre dématérialisé (les e-book) et le livre papier deviendront complémentaires. La modernisation de ce que nous souhaitons toujours appeler une bibliothèque est un engagement fort de l'équipe municipale pris en 2008. Au-delà d'améliorer son fonctionnement interne, il s'agit d'inscrire la structure dans une démarche de dématérialisation sans pour autant renier sa spécificité qui est d'être une force de propositions d'animations autour de l'écrit et des formes de savoir. Le livre reste central avec une offre multimédia complémentaire qui multiplie les occasions de rencontres et de partage d'émotions autour du livre et de l'image. Il est intéressant de constater que la diversification des supports (livres, DVD, accès internet) génère de nouvelles relations entre usagers et bibliothécaires, fidélise un nouveau public et ramène des gens aux livres. "* souligne Jean-Marie Vallet. ●

30 ans

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE OUETIGNY

La bibliothèque municipale en chiffres

- **1800 abonnés**
- **40 000 ouvrages**
- **100 abonnements**
- **500 films en DVD**
- **7 postes internet en libre accès (EPN)**

Demander le programme Spécial 30 ans

Samedi 7 février de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h :
Porte ouverte avec découvertes du portail numérique, de la plateforme de téléchargement ArteVod, démonstration de e-book…
Entrée libre.

Samedi 14 février à 20h30 :
Spectacle de Vincent Roca
" Une heure de gaîté près de chez vous ", salle Mendès France.
Tarifs : de 4 à 13€.
Réservation : service culturel municipal au 03.80.48.90.20.

Mardi 10 mars à 20h :
Spectacle Slam (restitution d'ateliers d'écriture) des élèves du Collège Jean Rostand, du lycée agricole avec la participation de Dr Larry , salle Nelson Mandela.
Entrée libre.

Samedi 21 mars à 17h :
" Le bonheur de lire " par un groupe de lecteurs de la bibliothèque avec la participation de Philippe Journo, salle sud du collège. Entrée libre.

BŒUF BOURGUIGNON

Un savant mélange de tradition et de modernité

Pour réussir une bonne recette, l'art est de sélectionner les bons ingrédients. C'est ainsi que le spectacle " Bœuf Bourguignon ", présenté le 15 mars prochain, salle Mendès France, est articulé autour de deux fédérations à vocation artistiques : les chorales de Côte-d'Or et les groupes folkloriques bourguignons dont fait partie la troupe locale " Les Vendangeurs ". Fortes de plusieurs centaines de membres chacune, ces deux fédérations relèvent le défi d'allier les chants, musiques, danses traditionnelles et contemporaines afin de présenter une mosaïque émouvante et dynamique de notre région.

Omniprésente, l'idée du voyage offre une ballade poétique, lyrique et visuelle aux détours des multiples facettes de la Bourgogne, terre d'échanges et de passage. Sont tour à tour évoqués les personnages mythiques, les trésors culinaires, sans oublier les hommes d'aujourd'hui à travers leur métier (travail de la vigne et de la terre).

Ainsi, mélangeant les styles et les genres, les ensembles ont à cœur d'exprimer la passion qui les rassemble.

Pour tout renseignement et réservation : service culturel municipal au 03.80.48.90.20.

EXPOSITION

«Regarde de tous tes yeux regarde»

Photo X

Dans le cadre de " Modes de vie ", créations d'artistes et d'habitants, deux expositions sont à découvrir actuellement à la bibliothèque Municipale et au centre social et culturel Léo Lagrange. Réalisés lors des ateliers de l'illustratrice Cécile Emorine, ces dessins sont le fruit de la vision notamment de Quetignois sur leur espace quotidien à travers un projet artistique liant dessin et écriture. Après une première phase d'observation, de prises de vue, de croquis du quartier, ils se sont laissés aller à voir le monde avec un regard tout neuf.

Organisées depuis quatre ans par le Collectif Tous d'ailleurs, ces rencontres entre artistes et habitants favorisent l'accès de tous à la culture notamment au cœur des quartiers populaires. Véritable parcours artistique gratuit, il existe aujourd'hui une dynamique entraînant 2000 habitants de l'agglomération dijonnaise.

Exposition jusqu'au 10 février 2009. Entrée libre. Bibliothèque Municipale au 03.80.46.29.29. CSC Léo Lagrange au 03.8071.91.14.

PRIX DES ARTS DE LA VILLE

Hommage à Jean-Pierre Exertier

Dans le cadre de la manifestation "Mon voisin expose" organisée en décembre dernier, le jury a rendu son verdict pour décerner notamment le Prix des Arts de la Ville – Prix Jean-Pierre Exertier. Un prix rebaptisé en hommage au Président de l'association Reflets, disparu cet été, qui a beaucoup œuvré pour développer la pratique des arts amateurs dans la ville. Présentant de superbes créations d'une grande richesse (huiles, acryliques, aquarelles, dessin, sculptures, photographies), ce 7e Grand Prix a été attribué à une artiste plasticienne: Martine Guagliata, alias Cedki, pour ses tableaux hauts en couleurs "Du fil en aiguilles, Harley et Barbecue".

Photo: B. Cerdey

Pascale Filomenko, Présidente par intérim de l'association Reflets, s'est félicité du succès de cette exposition qui a acueilli pas moins de 40 artistes et 400 visiteurs durant 9 jours.

Les autres prix : Michel Paupert (dessin), Francine Guerret, (peinture à l'eau, gouache)), Arlette Renaudin (sculpture), Edmond Nowacl (photographie).

A L'affiche

- **Vincent Roca** " Une heure de gaîté près de chez vous " le samedi 14 février à 20h30, salle Mendès France. Tarifs : de 13 à 4€.
- **Théâtre avec** " Petits bonheurs " **présenté par le Théâtre de l'Escalier** du mardi 17 au samedi 21 février à 15h et 20h30, salle Nelson Mandela. Tarif : 4€.
- **Théâtre d'objets "Lait" par la Compagnie A.M.K.** les jeudi 19 et vendredi 20 février au Petit Théâtre des Prairies. Spectacle pour les touts petits à partir de 18 mois, les petites et moyennes sections des classes maternelles.
- **Spectacles à domicile** " La jaguare et le cochon " **de la Cie Taxi Brousse** et " Parfois je ris tout seul " **du Théâtre de l'Escalier** à partir de février 2009. Renseignements au service culturel municipal au 03.80.48.90.20
- **Soirée Slam** dans le cadre du Printemps des poètes par les **élèves du Collège et du Lycée agricole** le mardi 10 mars, salle Nelson Mandela.
- **Humour avec Didier Porte "fait rire les masses"** le vendredi 27 mars à 20h30, salle Mendès France. Tarifs de 26 à 4€.
- **Cirque "Soliloques" par la Compagnie Singulière** le samedi 11 avril à 20h30, salle Mendès France. Spectacle tout public à partir de 6 ans.Tarifs: de 13 à 4€.

Passesports Loisirs

La carte Passesports-Loisirs offre de nombreux avantages aux habitants de Quetigny.

. Les cinémas
. Ciné Cap Vert à Quetigny : tarif réduit sur toutes les séances.
. Cinémas ABC, Darcy, Olympia, Devosge : tarif réduit sur toutes les séances.

. Le Bistrot de la Scène
Tarif réduit sur tous les spectacles.

. Théâtre National Parvis Saint Jean
Tarif réduit sur tous les spectacles.

. Le Théâtre de marionnettes
Tarif réduit sur tous les spectacles. (Parc de la Toison d'Or)

SPECTACLES ENFANTS

" Prévert mon pote "

J.Nourdin

Dans le cadre du festival " Itinéraires singuliers ", J. Nourdin chante, frissonne, respire Prévert avec, pour dessiner l'ambiance, son orgue de barbarie. C'est un camelot gouailleur et gavroche, insolent et malicieux qui donne vie à une poésie où l'enfance est grande !

Bistrot de la Scène

Mercredi 11 février.
Pour les 6-12 ans.

" La balle au bond "

Ecole de cirque de Beaune.

Agés de 12 à 19 ans, ces élèves créent un univers farfelu avec une ambiance décalée, où les tapis mènent la danse, la voltigeuse surfe sur une planche à repasser et les musiciens semblent découvrir leurs instruments

Bistrot de la Scène

Mercredis des enfants 18 février et 11 mars à 15h et 17h.

Théâtre

Mercredi parole & musique " Bukowski "

Cie L'ombre des montagnes

L'univers de Bukowski se découvre à travers la parole d'une femme qui exploite à merveille la force et la sensibilité de son écriture. Bukowski sert des histoires, des souffrances qui résonnent encore fortement aujourd'hui.

Bistrot de la Scène

Mercredi 11 février à 21h.

" La charrue et les étoiles "

Création. Sean O'Casey. Mise en scène : I.Bonnaud

Nora et Jack vivent dans un quartier pauvre dans un modeste appartement où ils hébergent une joyeuse bande de bras cassés. Jack, poussé par ses rêves d'héroïsme, s'engage dans une armée secrète qui veut libérer son pays, l'Irlande, de l'occupation étrangère et dont le drapeau symbolise le travail et l'utopie : la charrue et les étoiles.

TDB, Parvis Saint Jean

Du mercredi 4 au vendredi 20 février à 17h, 19h30 et 20h30 selon dates.

" Les frères ennemis "

Par les Francs-Tireurs.

Sans chercher à imiter leurs illustres aînés, les Francs-Tireurs font revivre les plus beaux mots des Frères Ennemis. Un vrai feu d'artifice verbal, de jeux de mots désopilants et de gags en cascade. Les textes d'André Gaillard et Teddy Vergnault n'ont pas pris une ride.

Bistrot de la Scène

Vendredi 20 et samedi 21 février à 20h30.

" Et ta sœur ? "

Tentative d'autoévaluation en forme d'opérette.
De P. Ascaride.
Mise en scène : E. Savasta

Après " Au vrai chichi marseillais " et " inutile de tuer son père, le monde s'en charge ", voici le troisième volet du chemin de croix de Pierre Ascaride " Et ta sœur ? " qui évidemment parle de lui. Ce 3e volet tente, entre autres, de répondre à la question suivante " Est-il nécessaire d'avoir quitté Marseille pour pouvoir en parler ? "

TDB, Parvis Saint Jean

Du mercredi 11 au samedi 14 mars à 17h, 19h30 ou 20h30 selon dates.

" Ce soir ou jamais "

Ligue d'impro

Nouveau défi pour les improvisateurs de la Ligue d'impro de St Apollinaire…Chaque soir, ils devront inventer une seule histoire en forme de pièce de théâtre, à partir d'un mot du public qui sera le titre du spectacle !.

Bistrot de la Scène

Vendredi 13 et samedi 14 mars à 20h30.

Musique

" Nicolas Jules "

Chansons

Comédien, chanteur, Nicolas Jules oscille entre burlesque, poésie, cris et douceur. Avec une présence scénique inhabituelle et une vieille Gibson, on ne sait plus si c'est de la chanson rock, blues, jazz, ou du théâtre.

Bistrot de la Scène

Vendredi 13 et samedi 14 février à 20h30.

" Italiart & festival "

Cie Ombra Di Peter

3 jours avec des artistes italiens pour un voyage culturel dans la péninsule, pour goûter les saveurs, les couleurs, écouter les sons, la langue de Dante Alighieri et les chansons d'aujourd'hui. Pour de fortes émotions et un air de fête.

Bistrot de la Scène

Jeudi 19, vendredi 20 et samedi 21 mars à 20h30.